

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LA REVUE CANADIENNE

LES NAZARÉENS

Le titre de cet article peut être énigmatique pour le lecteur ; disons tout de suite que l'on donne cette dénomination, en Allemagne, aux peintres d'une école d'art religieux, qui eut son heure de célébrité, et dont Lauenstein, l'auteur de cette gracieuse composition : *La Berceuse d'anges*, est un des derniers survivants, si ce n'est même l'unique. Pour expliquer les origines de cette école, que l'on veuille bien nous permettre un rapide exposé des évolutions de l'art en ce pays d'Allemagne.

Si les arts sont généralement le reflet de la vie intellectuelle et même politique d'une nation durant une période déterminée, nulle part, comme en Allemagne, ils ne manifestent de liens plus étroits avec la littérature, la philosophie et les mœurs de la nation. Là, les traditions du paganisme romain, qui ont laissé une empreinte encore sensible chez les races latines, n'ont exercé aucune influence. En Italie, lors de la Renaissance, l'art a puisé dans l'antique ses principaux éléments de grandeur et de perfection. Les écoles de Nuremberg, de Saxe, d'Augsbourg, qui avec les Wolgemuth, les Cranach, les Dürer, les Holbein etc, donnèrent le plus haut développement à l'art allemand, arrivent à leur apogée sans le secours ou l'intromission d'éléments païens et étrangers.

Cette originalité se perd lorsque les descendants de ces maîtres franchissent l'Italie, avec l'espoir sans doute de se rajeunir et se retremper. Ils ne trouvent de l'autre côté des Alpes qu'un éclectisme corrompu ; éblouis par les moyens faciles de succès d'artistes prétentieux et novateurs, comme tant d'autres ils perdent de vue les véritables maîtres de la Renaissance italienne. Faisant aban-

don de leur propre individualité, plusieurs, tels que Dietrich, ne sont que des imitateurs, des plagiaires mais des plagiaires des plus habiles. De cette période date l'écllosion de ces œuvres dites *réformées*, dont on peut voir des échantillons à la Pinacothèque de Munich.

En Italie, le goût s'était dépravé au point que l'on traitait de *porcherie* (1) bonnes à effacer, les fresques de Michel-Ange et de Raphaël au Vatican. La licence avait remplacé la règle; l'art, manquant de direction, était comme une locomotive sans rails et lancée à travers champs.

Les écrits de Lessing et plus encore de Winckelmann contribuèrent beaucoup en Allemagne à produire une réaction qui se traduisit par le culte de l'antique poussé peut-être à l'excès, mais qui n'en servit pas moins à épurer le goût et à ramener la tradition du Beau. Cette réaction s'opéra au-delà du Rhin avec Raphaël Mengs, pendant qu'un mouvement analogue se produisait en France sous la puissante impulsion de David.

Cependant, à côté de Mengs, il faut placer Asmus-Jacques Carstens, né dans le Schleswig. Laisé longtemps dans une injuste obscurité, plus encore que l'ami trop vanté de Winckelmann, il contribua à la régénération de l'École allemande. Venu à pied en Italie, sa pauvreté le força à retourner dans son pays. Cet artiste a exercé une influence incontestée sur ses compatriotes, en substituant un style noble et correct au maniérisme relâché de son époque. Tout en s'inspirant de l'antique, tout en étudiant Raphaël, Carstens ne se dépouilla jamais de son individualité propre, non plus que de son individualité germanique.

Après Carstens, l'École de Munich prit le sceptre et amena une évolution radicale dans les tendances du jour. Elle voulut un enseignement dont l'élément national fût la base, et l'on recourut aux vieux maîtres allemands. Les gothiques et les byzantins devinrent désormais les sources d'inspiration des artistes et les types proposés à l'admiration générale.

Ce retour vers le moyen-âge allemand et catholique fut cependant le signal d'une émancipation artistique en même temps qu'intellectuelle. Le genre pseudo-grec de l'Empire fut peu à peu délaissé pour faire place au genre romantique. La sculpture ne suivit pas le mouvement; elle conserva longtemps encore des adeptes routiniers, dont les œuvres, d'un style froid et compassé, peuvent se voir dans certaines capitales allemandes y compris Vienne. La ligne est

(1) Saletés.

classique, la forme attique; seulement les personnages ont le geste sans le mouvement, sans la vie. Du premier coup d'œil, on voit que l'artiste a exécuté ses figures de *chic*, pour nous servir d'un mot d'atelier, et simplement guidé, pour la forme, par quelque moulage d'après l'antique, sans l'aide du modèle vivant.

Les évènements politiques, les guerres de Napoléon, poussèrent vers Rome nombre d'artistes de la nouvelle école; ils y formèrent une colonie qui prospéra. Les noms de Cornélius, d'Overbeck, de Schnorr, de Schadow, de Weit eurent un retentissement qui attira à Rome le roi Louis de Bavière. Cornélius, Schnorr et quelques autres suivirent le monarque à Munich.

Frédéric Overbeck, qui avait précédé de quelques années Cornélius à Rome, fut un des premiers à abjurer le protestantisme. Il n'y eut pas dans les Etats du Pape, un catholique plus fervent que lui. Bien qu'à proprement parler Overbeck n'ait pas créé une école, il est cependant le chef des Nazaréens, des peintres mystiques ou sacrés, catholiques. Il forma, dans l'Ecole de Munich, un noyau d'artistes dont les principaux furent Philippe Veit, Führich, Steinle, Henri Hess.

Chez cet artiste, l'idéal religieux, le sentiment du beau immatériel se plaça toujours entre lui et l'art. La cause du beau artistique ne se présenta jamais dégagée de la cause du dogme. Ses maîtres préférés furent Cimabué, Fra Angelico, Francia, le Pérugin c'est à dire les purs, les mystiques, depuis l'archaïque et doux Cimabué jusqu'au divin Sanzio, dont il rappelle la première manière dans sa *Sainte Famille* au Musée de Munich. Le *Miracle des Roses*, qu'il peignit à Assise, procède du Fiesole.

D'aucuns ont reproché à Overbeck d'avoir fait le renoncement de son individualité jusqu'à imiter trop servilement les maîtres dont il s'inspirait. Nous pourrions citer plus d'un artiste de nos jours, des peintres de valeur, qui pour l'exécution de compositions religieuses destinées à décorer des églises, n'ont pour ainsi dire fait que copier, ça et là, les figures d'anges et les madones de Fra Angelico ou du Pinturicchio.

Peut-on nier un sentiment individuel, une puissance de création à Overbeck, devant ses illustrations des Evangiles? Il est vrai qu'il y consacra une quinzaine d'années et que l'œuvre marque le point culminant de son talent. Qui pourrait ne pas en sentir les beautés, ne pas subir le charme qui se dégage de certaines compositions, comme, par exemple, la *Nativité*! De la petite crèche où est couché le divin nouveau-né, rayonne une douce lumière qui se répand sur le visage de tous les assistants. Agenouillés dans un coin de

l'étable, des anges jettent sur l'enfant dont la parole doit éclairer le monde, des regards d'une curiosité naïve mais admiratrice. Rien de plus charmant que l'attitude craintive et palpitante à la fois de la jeune mère, dont les élans de tendresse et d'amour semblent retenus par le respect.

Cette grâce de sentiment se retrouve particulièrement dans les cartons où est traité l'épisode des vierges sages et des vierges folles.

L'*Ensevelissement du Christ*, la *Cène*, le *Reniement de saint Pierre* sont d'une composition simple, harmonieuse et non sans grandeur. La *Résurrection de Lazare* est d'un caractère émouvant. Jésus, vu de profil, étend les deux mains avec le geste du commandement. Les personnages qui l'entourent, très habilement groupés, expriment clairement l'effet qui se produit en eux avec des accents divers. A peine arraché au froid de la mort et debout à l'entrée du sépulcre, Lazare, les mains jointes, l'œil terne sous le linceul qui lui encapuchonne la tête et le corps enveloppé de bandelettes, s'avance à l'appel du Maître. Son apparition est tout à fait saisissante.

Philippe Veit, après avoir combattu en qualité de volontaire pour la délivrance de son pays, alla, en 1816, rejoindre à Rome Overbeck et ses autres compatriotes. Cet artiste est surtout connu par ses tableaux de l'*Histoire de Joseph*, qu'il peignit à la villa Bartholdy, avec le concours de Schadow et aussi d'Overbeck. A citer encore à Rome ses illustrations de Dante qui sont à la villa Massimi. Au Musée de Francfort, Veit exécuta à fresque une sorte de triptyque dont le sujet principal représente l'introduction du christianisme dans la Germanie par saint Boniface. Les figures allégoriques de l'Italie et de la Germanie remplissent les deux autres cadres; elles ont une expression touchante, d'une mélancolie suave. Dans les *Deux Marie au tombeau du Christ*, se retrouve avec un coloris d'une gamme plus harmonieuse que celui des fresques ci-dessus, la même délicatesse d'expression.

Un des meilleurs coloristes de cette pléiade de peintres religieux fut Henri Hess, frère de Pierre, l'Horace Vernet de l'Allemagne. Il fit ses premières études à Vienne, puis se rallia à l'École de Munich. Overbeck étant resté à Rome, malgré les sollicitations du roi Louis, ce monarque ami des arts s'adressa à Henri Hess pour la décoration intérieure de l'église de Tous-les-Saints, dépendance des bâtiments royaux. Il y exécuta vingt-deux fresques retraçant autant d'épisodes de la vie du patron de l'Allemagne, saint Boniface. La composition en est savante sans affectation de profoundeur; le dessin est exempt de raideur et la tonalité agréable.

Veit a également composé les cartons pour l'exécution des

magnifiques vitraux de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Munich ; de même pour les cathédrales de Cologne et de Ratisbonne.

D'une moins grande puissance de conception que les précédents. Steinle, que les Allemands ont surnommé le " petit Overbeck " sait racheter par des détails ingénieux ce que l'ensemble a de compliqué, de didactique. Nous nous rappelons cependant avoir vu dans la cathédrale de Cologne, des anges peints par ce maître, d'un sentiment aimable et où la richesse de la palette s'allie à la simplicité de la composition. A l'Exposition universelle de Paris, de 1855, ses œuvres furent remarquées, précisément par la beauté du coloris, entre celles de ses compatriotes.

Steinle ne peignit pas uniquement des tableaux de sainteté. En plus d'une *Eve*, exposée à Paris, nous connaissons de lui une série d'aquarelles, fort séduisantes, représentant l'histoire des arts à Cologne.

Au nombre des adeptes, de ce temps, de l'Ecole de Munich, figure encore le Bohémien Joseph Führich. Citons de lui une série de cartons remarquables, dont l'ensemble forme un *Chemin de Croix* d'une conception originale et sortant des données ordinaires du sujet. Deux autres cartons, représentant la *Résurrection de Lazare* et *Saint-Thomas touchant les plaies*, révèlent aussi une même science de composition ; l'action y abonde et les figures ont de l'expression et de la noblesse. Vienne possède trois tableaux de ce maître : *Les Tables de la Loi*, *Sainte-Catherine au milieu des Docteurs* et le *Triomphe de la Religion*. Dessinateur de talent, ayant un sens souvent exquis de la forme, *Führich* est moins sympathique comme peintre, sa palette est peu agréable.

A côté de l'Ecole de Munich se place l'Ecole de Dusseldorf. Elle eut pour chef un compagnon d'Overbeck à Rome, Schadow, et compte une quantité d'artistes d'un talent consommé.

Bien qu'ayant fourni une carrière longue et honorable, Schadow, pour sa part, n'a pas accru beaucoup le prestige de l'art religieux en Allemagne ; seulement il a formé de bons élèves. Munich a de ce maître une *Sainte Famille* et les *Quatre Evangélistes*, d'une exécution soignée mais où manque la note personnelle, originale. Les peintres de Dusseldorf procèdent peut-être autant de l'Ecole belge et même de l'Ecole française que de celle de Munich. En général éclectiques, le sentiment domine pourtant chez eux. Peut-être aujourd'hui y a-t-il une tendance plus prononcée à se rapprocher de l'art français, où le culte de la forme prend plus d'importance que celui de l'idée.

Les Allemands, par tempérament, ont le sens spéculatif très déve-

loppé. Pourvu qu'ils aient une idée noble ou poétique à personnifier, peu importe la forme; le procédé devient chose secondaire. L'idée ne peut cependant être le but unique, la vision suprême de l'art. Il est bon d'avoir le dogme des idées, mais l'artiste doit savoir aussi réaliser. En plus de la forme, il y a encore la couleur, autre facteur important. Si la profondeur de l'idée, le charme du sentiment, la science de la composition, étonnent, séduisent et subjuguent dans les œuvres des maîtres allemands de la période qui nous occupe et même des contemporains, on pourrait parfois leur reprocher l'abus des tons crus et criards. Si chacune des deux, de l'Ecole française et de l'Ecole allemande, pouvait emprunter à l'autre les qualités qui lui manquent ou qu'elle n'a qu'à un degré inférieur, elles atteindraient toutes deux une esthétique plus complète et plus parfaite. La beauté plastique, quand elle ne vise pas au matérialisme, ne doit cependant pas être considérée comme une tendance pernicieuse.

C'est ainsi que l'ont compris deux hommes d'un génie différent, Kaulbach et Genelli. Par l'étude de l'antique, ils ont largement contribué à réhabiliter le culte de la forme sans sacrifier la grâce de l'expression et la beauté du sentiment. Genelli, lui, a cherché l'expression moins dans l'action et le mouvement que dans la simplicité du geste et la noblesse des formes au repos.

Un artiste de convictions religieuses profondes et un des meilleurs disciples de Schadow, fut Ernst Ludwig Deger, né à Bockenem près d'Hildesheim et mort en 1885, à l'âge de 76 ans.

Son père, d'abord modeleur en plâtre, musicien, peignait à l'aquarelle à ses heures. Ayant accepté un emploi de professeur dans une famille, il employait le temps qu'il avait de libre à faire des portraits miniature sur ivoire, à l'effet de subvenir à l'éducation de son fils qu'il destinait à la peinture.

Ernst, enfant, dessinait les figures de cartes à jouer. Après avoir terminé ses études au " Jesuiten Gymnasium " d'Hildesheim, son père l'envoya, à 19 ans, à Berlin, suivre les cours de l'Académie des Beaux-Arts sous la direction du professeur Wach. Dans cette ville où il ne connaissait personne, il fut pris d'une telle nostalgie du foyer qu'il partit, sans rien dire, pour aller revoir sa mère; fit le voyage pédestrement et arriva les pieds tout en sang. Son père fut sur le point de le renvoyer incontinent, mais il céda aux instances de la mère et Ernst put jouir pendant quelques jours de l'air natal et des caresses maternelles. Il retourna bientôt à Berlin et se mit avec une telle ardeur au travail qu'il guérit de sa nostalgie. Un an plus tard, un événement décida de son avenir.

Depuis deux ans Shadow était directeur de l'Académie de Dusseldorf, lorsqu'en 1828 eut lieu dans cette ville l'exposition des premiers travaux de la nouvelle école. Deger ne tarda pas à quitter Berlin et vint étudier sous la direction de Schadow, dont il devint l'élève préféré et l'ami. Un an plus tard, le jeune Ernst, âgé alors de 21 ans, terminait son premier tableau : une *Pieta*, où le groupe de la Vierge et du Christ était entouré d'anges.

En 1836, il se maria avec la fille d'un docteur et leur union fut des plus heureuses. Depuis sa première œuvre, Deger avait peint quelques autres tableaux religieux quand, séduit par les récits de son maître sur les chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, il lui vint le désir de visiter aussi l'Italie. L'automne de 1837 il se mit en route pour ce pays, accompagné de sa femme, de son ami, le peintre Andréas Müller, et le jeune frère de celui-ci, Charles.

Une circonstance des plus heureuses, du reste, l'engagea encore à entreprendre ce voyage. Le comte de Fürstenberg-Stammheim, désirant orner de fresques une chapelle dite l'*Apollinaris* qu'il faisait ériger dans sa propriété aux bords du Rhin, sur la recommandation de Schadow, lequel partageait avec ses élèves les nombreux travaux qu'on lui demandait, le comte, disons-nous, chargea de cette décoration Deger et ses deux amis. En vue de cet important travail, notre artiste n'hésita plus à aller à Rome chercher des sujets d'inspiration.

Dans la Ville Eternelle il fut reçu à bras ouverts par ses compatriotes, entre autres par Kaulbach dont il partagea la demeure. Bien que d'opinions religieuses différentes, l'auteur de la *Bataille des Huns et des Romains* prit en grande estime et en réelle affection son nouveau compagnon.

Deger employa utilement le temps qu'il passa dans la Cité sainte. Il étudia toutes les manifestations de l'art religieux, depuis son origine dans les catacombes, les mosaïques byzantines des basiliques jusqu'à Raphaël.

Il laissa l'Italie après un séjour de quatre années, au cours desquelles il fit une grave maladie. A son retour en Allemagne, il exécuta les fresques à l'*Apollinaris*. Travail d'un sentiment exquis et portant l'empreinte des fortes et longues études faites par l'artiste.

A propos de ces fresques, le roi Frédéric Guillaume I^{er} visitant un jour, accompagné d'une suite de princes, l'église de l'*Apollinaris*, admira beaucoup l'œuvre de Deger et, plus tard, après l'avoir fait nommer professeur à l'Académie des arts de Munich, il le chargea de la décoration de la chapelle royale de Stolzenfels.

En plus de ces fresques, Deger a peint à l'huile plusieurs

tableaux, toujours religieux, où la pureté du sentiment est unie à la force de l'expression. Citons une *Sortie du Tombeau* pour la chapelle sépulcrale des rois de Bavière ; une *Vierge et l'Enfant* et une *Mater dolorosa* pour la chapelle du château des Comtes Spee à Heltorf ; un *Christ en croix*, avec Marie et Jean, commandé par la comtesse Stolberg ; et un superbe *Archange Michel*, qui se trouve dans l'église de Breslau dédiée à cet Archange.

Mort en 1885, dans la dernière année de sa vie, l'artiste composa deux magnifiques cartons dont les sujets étaient tirés de la Divine Comédie du Dante.

Nature affable, Deger n'eut que des amis et sa mort fut unanimement regrettée.

Un des derniers Nazaréens de cette phalange et l'un des plus célèbres, s'est éteint à Neuenahr l'année dernière, le 15 du mois d'août. Nous avons nommé Charles Müller, frère d'André.

Le père, Charles François Müller, peintre d'histoire, avait travaillé quelque temps dans l'atelier de David, à Paris. Il fut nommé plus tard directeur du Musée du Grand-duc, à Darmstadt. C'est dans cette ville que naquit Charles, le 29 octobre 1818. Elevé dès son premier âge au milieu d'œuvres d'art, ses goûts artistiques se manifestèrent et se développèrent dès l'enfance. A la maison paternelle, il reçut déjà comme l'intuition du style romantique. Il fit de tels progrès dans le dessin qu'il était encore bien jeune lorsqu'il aida son père à décorer l'église gothique d'Oppenheim.

Son père étant mort en 1835, Charles, alors âgé de 16 ans, suivit son frère aîné à Dusseldorf et put entrer à l'Académie de cette ville, toujours sous la direction du vénérable Schadow. Au bout d'un an, il avait fait de tels progrès, qu'on le mit sur le même pied que les anciens, la plupart déjà des maîtres.

Nous avons déjà dit comment il accompagna en Italie son frère Andreas. C'est à leur retour, en 1844, qu'ils exécutèrent avec Deger et aussi Frédéric Ittenbach, les fresques de l'Apollinaris, à Remagen. Cette œuvre grandiose demanda six années de travail. Le jeune artiste ne fut pas inférieur à ses collègues dans l'accomplissement de sa tâche. En plus des qualités techniques, le plus pur idéal resplendit dans sa *Naissance de la Vierge*, l'*Annonciation*, le *Mariage*, le *Couronnement*. On y sent l'artiste convaincu, un enthousiasme juvénile que le pinceau traduit en de délicates nuances de sentiment.

Nommé professeur à l'Académie de Dusseldorf en 1857, il contribua à retarder la décadence de l'école nazaréenne de Dusseldorf bien déchue aujourd'hui. Charles Müller a peint, pour les églises des bords du Rhin, une quantité innombrable de tableaux d'autel

Deux de ceux-ci : *La Sainte Famille avec un concert d'anges* et *la Sainte Famille au travail* sont d'une exquise harmonie et réunissent les qualités de sentiment, de tendresse intime et douce qui distinguent ce maître si sympathique.

Non moins estimé à l'étranger qu'en Allemagne, Charles Müller avait été choisi pour la décoration picturale de l'église de Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille, lorsque la guerre de 1870 fit avorter le projet. Pour l'exécution de quelques tableaux religieux, il avait senti le besoin de se retremper dans l'atmosphère des vieux maîtres ; l'artiste retourna en Italie, mais il y trouva les germes du mal qui l'a terrassé. La mort a arrêté l'achèvement de divers chefs-d'œuvre commencés ou en éclosion, tels un *saint Joseph avec l'Enfant Jésus* et une *sainte Anne avec Marie enfant*, qui auraient pu ajouter un beau fleuron à sa gloire.

On peut presque dire que l'Ecole nazaréenne s'est éteinte en Allemagne avec Ch. Müller, car Heinrich Lauenstein, que nous avons cité au commencement de cet article comme un des survivants, a changé de voie déjà depuis longtemps.

Né en 1835 à Hildesheim (Westphalie) Edouard Bendemann avait succédé à Schadow à l'Académie de Dusseldorf, lorsque le jeune Heinrich y entra pour étudier sous sa direction. Ses aptitudes, stimulées par sa passion pour l'art, en firent bientôt un des premiers sujets de l'école.

Après son stage à l'Académie, Lauenstein entra à l'atelier de Deger, lequel imprima une direction des plus heureuses aux excellentes dispositions de l'artiste. Ses premières œuvres furent assez goûtées du public. Parmi les quelques tableaux que ce peintre a composés et où l'on retrouve l'idéalisme religieux de Deger, on cite surtout sa *Berceuse d'anges*. Dans cette charmante création, la naïveté du sentiment embellit encore la grâce de la composition et de l'idée.

La beauté de ses têtes de chérubins, le charme de son pinceau éveillèrent chez plus d'une mère le désir d'avoir, de la main de ce peintre, le portrait de son enfant. Quelle est la mère, en effet, qui n'a pas un ange à chérir et parfois, hélas ! à pleurer ? Il s'ensuivit que l'artiste délaissa peu à peu la peinture d'histoire et religieuse, pour s'adonner au portrait, des enfants spécialement. C'est encore, aujourd'hui, le genre que cultive Lauenstein : ajoutons qu'il ne s'est pas moins distingué pour les portraits vivants ; ce sympathique artiste est l'heureux père de treize beaux enfants.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

XIII

Québec se relève de ses ruines.—Noble conduite du général Murray.—Son opinion sur les premiers immigrants anglais arrivés à Québec.—Le château Saint-Louis réparé en 1764.—Murray proclamé gouverneur de toute la province.—La maison de la veuve Arnoux.—Premier document officiel daté du Château sous le régime anglais (18 mai 1765).—Guy Carleton et sa famille.—Les élèves du petit-séminaire de Québec au château Saint-Louis.—L'acte de Québec de 1774.—L'invasion de 1775.—Haldimand.—Nouveau château.—Le duc de Clarence.—Un bal au fort Saint-Louis.—Le duc de Kent.—Constitution de 1791.

Un des premiers soins du général Murray, après la prise de Québec et le départ de Townshend pour l'Angleterre, fut de pourvoir au logement de ses troupes pour l'hiver, dont l'approche se faisait déjà sentir. On porte à cinq cents le nombre de maisons qu'il fit réparer ou reconstruire pour cet objet. Quelques pièces du couvent des Récollets et du collège des Jésuites, que les boulets de canon n'avaient pas trop endommagées, furent aussi occupées par les militaires. Murray lui-même passa l'hiver de 1759-60 dans une maison de la rue Saint-Louis, et établit ses bureaux au monastère des Ursulines, où se tinrent les réunions du conseil—juge des causes militaires et civiles—qui fut créé après la capitulation de Montréal.

Le château Saint-Louis eut à subir trois restaurations sous le régime anglais : l'une en 1764 ; une autre en 1786, et une troisième de 1809 à 1812. Ce fut au cours de l'une de ces restaurations,—probablement la première, à cause des dommages causés par le bombardement de 1759,—que disparurent les " arrière-corps " dont parle La Potherie, et qui faisaient légèrement saillie aux angles de l'édifice, du côté du fleuve Saint-Laurent. Les dessins que l'on a fait du château Saint-Louis après les réparations de 1809-12 (au cours desquelles le château fut haussé d'un étage), représentent la façade qui donnait sur le fleuve comme étant entièrement unie.

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893, février, mars, mai et juin 1894.

Chacun sait le rôle généreux que jouèrent ici les deux premiers gouverneurs qui nous furent donnés par l'Angleterre : le général Murray d'abord, puis le général Guy Carleton. (1) L'histoire a laissé leurs noms au souvenir reconnaissant de nos populations françaises et catholiques.

Les premières instructions envoyées d'Angleterre au général Murray étaient absolument odieuses. Le gouverneur n'en tint compte que dans une mesure fort restreinte. Il s'en expliqua plus tard à Londres, où on ne lui fit aucun reproche. Cet homme droit admirait la dignité et l'honorabilité des Canadiens, dont il avait déjà eu l'occasion d'apprécier la valeur au point de vue militaire ; par contre, il n'avait guère d'estime pour les petits trafiquants, les chercheurs d'emploi et les aventuriers qui furent les prémices de l'immigration anglaise en ce pays.

Voici ce que le général Murray écrivait, vers le commencement de l'année 1766, aux lords du commerce et des plantations, en Angleterre :

“ My Lords,

“ Par la lettre de M. le secrétaire Conway, du 24 octobre 1764, il m'est ordonné de me préparer pour mon retour en Angleterre, afin de donner un récit fidèle et exact de l'état présent de la Province de Québec, de la nature des désordres qui y ont eu lieu, et de ma conduite et mes procédés dans l'administration du Gouvernement.

“ En obéissance à cet ordre, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant :

“ Et premièrement sur l'état de la province :

“ Elle consiste en cent dix paroisses, sans y comprendre les villes de Québec et de Montréal. Ces paroisses contiennent 9,782 maisons, et 54,575 âmes chrétiennes ; elles occupent 955,754 arpents de terre labourable. Les habitants ont semé 180,300 minots de grain l'année 1765.....comme il paraît par la récapitulation du recensement ci-annexé, fait par mon ordre en l'année 1765. Les villes de Québec et de Montréal contiennent environ 14,700 habitants. Les Sauvages qui sont appelés catholiques romains sont au nombre de 7,400 âmes dans les limites de la province : de sorte que le tout, sans y comprendre les troupes, monte à 76,275 âmes, sur lesquelles il y a dans

(1) Le premier gouverneur en titre du Canada, sous le régime anglais, fut le général Amherst ; mais il séjourna à peine dans le pays. Il fut remplacé par trois gouverneurs régionaux : Murray à Québec, Gage à Montréal et Burton aux Trois-Rivières. Le général Murray ne fut nommé gouverneur de tout le Canada, ou province de Québec, qu'en 1764.

les paroisses dix-neuf familles protestantes ; le reste de ceux de cette persuasion (si on en excepte un petit nombre d'officiers à demi paye), sont des marchands, artisans et aubergistes qui résident dans les basses villes de Québec et de Montréal, dont la plupart étaient des gens d'une éducation basse qui avaient suivi l'armée, ou des soldats congédiés à la réduction des troupes. Tous ont leur fortune à faire ; et je crains bien que peu soient scrupuleux sur les moyens, lorsqu'ils peuvent obtenir leur but.

“ Le rapport que j'en fais est qu'en général c'est le choix d'hommes le plus immoral que j'aie jamais connu, peu propre par conséquent à donner du goût aux nouveaux sujets (les Canadiens) pour nos lois, notre religion et nos coutumes, et encore moins à mettre ces lois à exécution pour gouverner. De l'autre côté, les Canadiens, accoutumés à un gouvernement arbitraire et en quelque sorte militaire, sont une race d'hommes frugaux, industrieux et de mœurs, qui, par le traitement doux et juste qu'ils ont reçu des officiers militaires de Sa Majesté qui ont gouverné le pays pendant les quatre années depuis la conquête jusqu'à l'établissement du gouvernement civil, avaient en grande partie surmonté l'antipathie naturelle qu'ils avaient contre leurs conquérants. Ils consistent en une noblesse qui est nombreuse et se pique de son ancienneté, de sa gloire militaire et de celle de ses ancêtres. Elle est composée des Seigneurs de tout le pays, qui, sans être riches, sont en état, dans cette partie fertile du monde, où l'argent est rare et le luxe encore inconnu, de soutenir leur dignité. Les habitants qui sont leurs tenanciers et qui ne payent qu'une rente fixe d'environ une piastre pour cent arpents de terre, sont à leur aise et vivent commodément. Ils ont été accoutumés à respecter leur noblesse et à lui obéir ; leurs tenures étant militaires, suivant le système féodal, ils ont partagé avec elle les dangers de la guerre, et leur affection pour elle s'est augmentée à proportion des calamités de la conquête qu'ils ont eu à éprouver en commun. Comme ils ont appris à respecter leurs supérieurs, et qu'ils ne sont pas encore entichés de l'abus de la liberté, ils sont choqués des insultes que leur noblesse et les officiers du Roi ont reçues des marchands et des avocats anglais depuis que le gouvernement civil est établi. ”

Plus loin, Murray dit encore, dans le même document : “ Les magistrats et les jurés devaient être pris sur un nombre de quatre cent cinquante méprisables trafiquants et autres gens qui étaient venus établir le pays. . . Ils haïssaient les nobles canadiens parce que leur naissance et leur conduite leur attirait le respect ; et ils avaient les habitants en exécration parce qu'ils avaient été soustraits à l'oppression dont ils avaient été menacés. . . Le juge choisi pour concier-

lier les esprits de 75,600 personnes étrangères aux lois et au gouvernement de la Grande-Bretagne, fut tiré d'une prison, et était entièrement ignorant du droit civil et de la langue du pays... Je me glorifie d'avoir été accusé de chaleur et de fermeté en protégeant les sujets canadiens du Roi, et de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour gagner à mon maître royal l'affection de ce peuple brave et courageux, dont l'émigration, si jamais elle arrivait, serait une perte irréparable à cet empire."

Jusqu'à la date de la signature du traité de Paris, on ne savait guère, à Québec, si l'occupation de la ville par des régiments anglais était temporaire ou définitive. (1) Lorsque la paix fut conclue, une nouvelle émigration des notables du Canada se produisit, et plus de mille personnes s'embarquèrent à Québec pour se rendre, les unes en France, d'autres à Saint-Domingue. (2) De son côté le gouvernement britannique résolut de faire exécuter certains travaux qui avaient été différés jusqu'alors et d'encourir d'assez fortes dépenses dans la colonie.

L'avis suivant fut publié dans la *Gazette de Québec* du 12 juillet 1764 :

"Ceux qui sont capables d'entreprendre le rétablissement en entier du CHATEAU SAINT-LOUIS, sont avertis, de la part de Son Excellence le Gouverneur de Québec, de donner un plan exact de ce qu'il convient faire pour le rétablissement général, et de ce qu'il pourra en coûter pour remettre le dit Château Saint-Louis en bon état, dans le cours du mois d'Aoust de l'année prochaine. Chacun portera incessamment ses propositions à Monsieur CRAMAHÉ, secrétaire."

Une cérémonie officielle eut lieu, au mois d'août de la même année, dans le fort Saint-Louis, en face du château, comme on peut le voir par les pièces suivantes :

(1) Pontiac, le célèbre chef indien, maintint de nombreuses tribus de l'Ouest dans l'attente du retour des Français, et son éloquence persuasive les entretint longtemps dans leur hostilité contre les Anglo-Américains. A Québec, on conserva une lueur d'espérance de voir revenir les Français jusqu'après la guerre de l'indépendance américaine. "Depuis 1775, où les Bastonnais vinrent assiéger Québec, dit le "vieux récit" des anciennes annales des Ursulines, la guerre a toujours continué, et nous voilà à l'année 1782 sans savoir quand et comment elle finira. Si la continuité de ce fléau nous procurait le bonheur de revenir à la France, nous aurions bientôt oublié toutes nos misères passées. Mais qu'il est à craindre que notre Roi Louis ne s'intéresse plus au Canada!..."

Il y a quelque chose de vraiment touchant dans ces regrets affectueux, cette fidélité persévérante et naïve, ce reproche à peine exprimé.

(2) Parmi les notables qui s'embarquèrent à Québec, le 27 septembre 1764, pour se rendre en Angleterre, et de là en France, la *Gazette de Québec* signalait Monsieur Daine, sa femme "et ses aimables filles Mesdemoiselles Gillette et Françoise." M. Daine avait été lieutenant-général de police et maire de Québec. Il avait fortement conseillé la capitulation du 18 septembre 1759.

(De la *Gazette de Québec* du jeudi, 9 août 1764.)

“ QUÉBEC.

“ Au Secrétariat de Québec, le 9 août 1764.

“ Demain, vendredi, le 10 du mois courant, sur les onze heures du matin, les Patentes du Roy nommant et établissant l'Honorable JACQUES MURRAY, Ecuyer, Capitaine-Général et Gouverneur en Chef pour Sa Majesté de La Province de Québec....., comme aussi une autre Commission au dit Honorable JACQUES MURRAY, Ecuyer, pour être Vice-Amiral d'icelle, seront publiées dans le Château de Sa Majesté, de *Saint-Louis*, dont tous prendront connaissance, à fin d'y obéir ainsi que de raison.

“ Par ordre de Son Excellence :

“ H.-T. CRAMAHÉ. ”

(De la *Gazette de Québec* du 16 août 1764.)

“ Vendredi, le 10 du courant, les Lettres Patentes du Roy, nommant et établissant l'Honorable JACQUES MURRAY, Ecuyer, Capitaine-Général et Gouverneur en Chef pour Sa Majesté de La Province de Québec et Vice-Amiral d'icelle, ont été lues devant une assemblée bien nombreuse, dans la place, devant le Château de *St-Louis* de Sa Majesté, où les troupes se trouvèrent sous les armes ; après quoy on fit tirer le canon des remparts, et les vaisseaux de guerre qui sont dans la rade y répondirent, ainsi que les régiments qui sont en garnison, par des vollées de mousqueterie, et le jour finit avec les réjouissances ordinaires et toutes les marques d'un contentement général. ”

Peu de temps après, Murray entra au Château pour y résider. Si la gloire peut compter pour quelque chose dans le bonheur d'un homme, il dut se sentir aussi heureux que fier de pénétrer en maître dans cet édifice habité jadis par tant d'hommes illustres auxquels il avait été appelé à succéder.

On s'est demandé où le gouverneur avait demeuré immédiatement après la Conquête et avant la restauration du Château. L'annonce que voici, publiée dans la *Gazette de Québec* du 1er novembre 1764, donne la réponse à cette question :

“ JOSEPH ARNOUX,

“ *Au nom et comme fondé de procuration de la veuve Arnoux, sa belle-sœur, annonce au public*

“ Que la maison du Gouverneur (la version anglaise dit : *That the House in which His Excellency the Governor lived*), scise rue St-Louis, à l'Haute-Ville, est à vendre, consistant en un corps de logis à rez-de-chaussée, composé d'une grande salle, quatre chambres, deux cabinets, une cuisine, un grenier avec différens appartemens logeables, un second grenier sans appartement, avec voûte d'un bout à l'autre, glaces, trémeaux, et les tableaux placés au dessus des portes, cour, hangar, écuries, remises, pigeonnier, glacière, citerne et jardin ; Le terrain sur le front de 102 pieds, et 135 pieds sur le derriere, sur 421 pieds de profondeur, entouré d'une bonne muraille de pierre, le tout ainsy qu'il est et qu'il se comporte. Ceux qui voudront en faire l'acquisition se donneront la peine de s'adresser au dit Sieur Arnoux, chez Monsieur Saint-Germain, dans la rue Saint-Louis, où il demeure. ”

Le premier document officiel daté du Château Saint-Louis, après la cession du Canada, fut publié dans la *Gazette de Québec* du jeudi, 23 mai 1765. C'est une proclamation concernant la marine. Elle se termine comme suit :

“ Donné sous mon seing et sous le Grand Sceau de la dite Province (de Québec), au Château de St-Louis, dans la ville de Québec, ce 18e jour de Mai dans l'année de Grâce mil sept cent soixante-cinq, et dans la cinquième du Règne de Sa Majesté (George III).

“ JA : MURRAY,

“ Par Son Excellence,

“ *J. Goldfrap,*

“ D. Sec.

“ VIVE LE ROI ! ”

Le général Guy Carleton (plus tard Lord Dorchester), qui succéda au général Murray dans le gouvernement de la province, en 1766, avait pris part à la bataille des Plaines d'Abraham, et était déjà avantageusement connu dans l'ancienne capitale de la Nouvelle-France. Il gouverna la colonie de 1766 à 1770 ; — de 1774 à 1778 ; — puis (sous le nom de Lord Dorchester) de 1786 à 1791, et de 1793 à 1795. Il fut un de nos gouverneurs les plus populaires, et se montra constamment l'ami dévoué des Canadiens.

Lady Maria Carleton.—Madame la Gouvernante, comme on disait sous l'ancien régime,—était fille du comte d'Effingham. Elle parlait très bien le français, et savait donner un grand charme aux réceptions du Château. Ses trois jeunes fils et ses deux filles avaient les manières aimables de leurs parents. Pendant le premier séjour de lady Carleton à Québec, Madame Johnston, parente du gouverneur, était une des habituées de la résidence vice-royale, où les anciennes familles des seigneurs canadiens et les officiers de la garnison tenaient à honneur de se rendre fréquemment.

Guy Carleton se rendit à Londres en 1770 (1) et s'employa avec persistance à obtenir du Parlement anglais le fameux *Acte de Québec de 1774*, qui reconnaissait aux Canadiens le droit au libre exercice de leur religion, et cet autre droit, fort contesté, d'être régis par les anciennes lois et coutumes françaises en matière de droit civil.

Henry Cavendish, dans son *Rapport des débats sur le bill du Canada au Parlement de la Grande-Bretagne, en 1774*, cite des discours dont voici quelques extraits fort importants :

Le procureur-général Edward Thurlow dit : " Il est expressément stipulé (dans les capitulations) que tout Canadien aurait la pleine jouissance de toutes ses propriétés, particulièrement les ordres religieux des Canadiens, et que le libre exercice de la religion catholique romaine serait continué. Et le traité définitif de paix, si vous l'examinez bien, en ce qui regarde le Canada, par la cession du feu Roi de France à la Couronne de la Grande-Bretagne, a été fait en faveur de la propriété, en faveur de la religion, en faveur des différents ordres religieux. "

M. Edmund Burke s'exprime ainsi : " Au Canada, vous avez un peuple professant la religion catholique romaine et en possession de biens légalement appropriés pour le soutien de son clergé. Le dépouillerez-vous de cela ?..... Dans toutes les colonies conquises, la religion établie a été maintenue. "

Enfin Lord North, premier lord de la Trésorerie et Chancelier de l'Échiquier, fait la déclaration suivante : " Quant au libre exercice de leur religion, le bill qui est devant cette Chambre ne donne aux Canadiens rien autre chose que ce qui leur est garanti par le traité de paix en autant que les lois de la Grande-Bretagne peuvent le confirmer. Or, il n'y a pas de doute que les lois de la Grande-Bretagne permettent le très complet et très libre exercice d'une religion

(1) De 1770 à 1774, les fonctions de gouverneur furent remplies par M. Crahané, président du Conseil.

quelconque différente de celle de l'Eglise d'Angleterre, dans chacune des colonies." (1)

La pièce de vers que voici, où, sous des formes conventionnelles fort heureusement disparues de la littérature, brille une incontestable loyauté, fait voir les favorables dispositions que les bons procédés du gouverneur Carleton avaient su faire naître au sein de la population franco-canadienne :

“ ODE

“ *Chantée au Château Saint-Louis par les Etudiants du Petit Séminaire de Québec, à l'Honorable GUY CARLETON, Gouverneur Général du Canada, à la Feste que Son Excellence a donnée le 18 de ce mois (janvier 1770), à l'occasion de la naissance de la Reine (Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, femme de George III) :*

“ La Discorde éteint son flambeau,
Pallas, au jour de sa naissance,
Nous offre à tous sa bienveillance
Et son pacifique rameau.

“ Que chacun, assis à son ombre,
Goûtant les douceurs de la paix,
Chasse de son cœur à jamais
Regrets et chagrins à l'air sombre.

“ Affreux compagnons de Vulcain,
Cessez, Cyclopes détestables,
Par vos foudres trop redoutables,
De consterner le genre humain.

“ Ce Roi favori de Neptune
Qui règne et sur terre et sur mer,
D'un pays dompté par le fer
Désire assurer la fortune.

“ C'est ce qu'annoncent ces éclairs,
Ces feux, ces éclats de tonnerre,
Ces astres, partis de la terre,
Qui vont se perdre dans les airs.

“ Apprends donc en ce jour de fête
A ne plus déplorer ton sort,
Peuple aux justes lois plus fort
Soumis par le droit de conquête.

(1) En 1808, l'évêque anglican de Québec s'étant plaint que l'évêque catholique, Mgr Plessis, prenait le titre d'évêque de Québec, “ Lord Castlereagh, ministre des colonies, répondit que l'évêque catholique n'était pas un étranger et qu'il jouissait de tous les avantages et de tous les droits attachés au titre de chef d'une religion qui était pratiquée librement en Canada sur la foi du Parlement impérial.”

“ Déjà les arts en liberté,
Parais-sant avec allégresse,
Dans le palais de la Sagesse
Y sont reçus avec bonté.

“ A ces traits, reconnais l'ouvrage
De ce gouverneur généreux
Qui consacre à te rendre heureux
Ses soins, ses biens, ses avantages.

“ Son nom ainsi que ses bienfaits
Seront à jamais pour sa gloire
Dédiés au temple de mémoire.
Ciel, comble pour lui nos souhaits ! ”

L'adoption de l'Acte de Québec de 1774 par le Parlement britannique, causa un grand mécontentement chez une certaine classe d'Anglais, et un plus grand encore peut-être parmi les habitants des colonies anglo-américaines. Dans une réunion du Congrès de Philadelphie, tenue le 21 octobre 1774, par les délégués du *New-Hampshire*, de *Massachusetts Bay*, de *Rhode Island and Providence Plantation*, du *Connecticut*, de *New-York*, de *New-Jersey*, de la *Pennsylvanie*, des comtés de *New-Castle*, *Kent and Sussex on Delaware*, de *Maryland*, de la *Virginie*, de la *Caroline du Nord* et de la *Caroline du Sud*, il fut résolu d'envoyer en Angleterre un document désigné sous le nom de “ Adresse au peuple de la Grande-Bretagne, ” où se lisait ce qui suit au sujet de l'Acte de Québec :

“Nous ne pouvons nous empêcher de nous en plaindre comme d'une loi ennemie de l'Amérique Britannique, et nous ne pouvons cacher notre étonnement de ce qu'un Parlement britannique puisse jamais consentir à établir dans ce pays une religion qui a fait verser des déluges de sang sur notre isle, et répandre l'impiété, la bigoterie, la persécution, le meurtre et la rébellion dans toutes les parties du monde. ”

Dans une autre séance de ce même Congrès de Philadelphie, tenue cinq jours plus tard (le 26 octobre 1774), ces mêmes délégués, désireux d'entraîner les Canadiens dans leur révolte contre l'Angleterre, adressaient aux habitants de la province de Québec ces paroles hypocrites :

“Nous sommes trop bien informés de la libéralité des sentiments qui distinguent votre nation pour imaginer que la différence de religion vous donnera des préjugés contre une amitié cordiale avec nous. Vous savez que la notion transcendante de la liberté élève ceux qui s'unissent pour sa cause au-dessus de toutes ces pe-

tites infirmités des esprits faibles. Les cantons suisses fournissent une preuve éclatante de cette vérité. Leur union comprend des états catholiques et protestants, vivant en paix les uns avec les autres, et dans la plus parfaite concorde. . . Que vous offre-t-on par le dernier acte du Parlement. . . ? la liberté de conscience dans votre religion ? Non. Dieu vous l'a donnée ; et les pouvoirs temporels avec lesquels vous avez été et vous êtes liés vous en ont solidement stipulé la jouissance dans le présent Congrès, qui est commencé le 5 septembre et a été continué jusqu'à aujourd'hui. Il a été résolu avec une joie universelle et d'une voix unanime que nous regarderions la violation faite, à vos droits par l'Acte qui change le gouvernement de votre province, comme une violation de nos propres droits."

Le reproche fait au gouvernement anglais par le Congrès de Philadelphie (dans son *Adresse au peuple de la Grande-Bretagne*) d'avoir trop bien traité les Canadiens mit ceux-ci sur leur garde, et lorsque les Anglo-Américains, révoltés contre leur métropole, voulurent s'emparer du Canada, en 1775, ils se heurtèrent à l'indifférence des habitants de la région de Montréal et à l'hostilité active de ceux de la région de Québec. Grâce au clergé et à la classe instruite de la population ; grâce surtout aux recommandations de Monseigneur Briand, évêque de Québec, les " Bastonnais, " ces ennemis séculaires des Canadiens et des Acadiens, échouèrent dans leur tentative, et les " nouveaux sujets, " comme on appelait alors les Canadiens, surent récompenser le gouvernement britannique de la justice qu'il venait de leur rendre en conservant à la Couronne d'Angleterre son vaste empire actuel de l'Amérique du Nord.

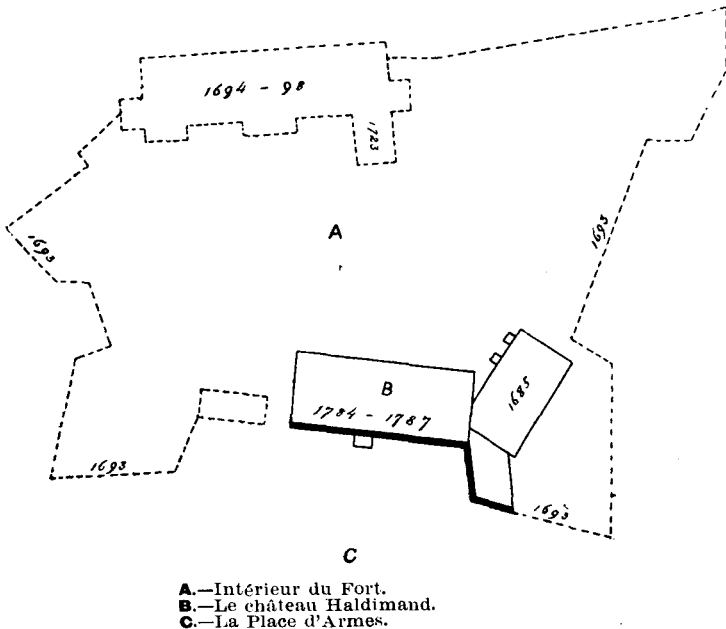
Car il n'a tenu qu'au bon ou au mauvais vouloir des Canadiens-Français de Québec que les événements prissent telle direction, ou telle direction contraire. (1)

Guy Carleton demanda son rappel, et fut remplacé, en 1778, par le général Frédéric Haldimand, vieux militaire d'origine suisse, sévère, ombrageux à l'extrême, qui voyait partout des émissaires de la France et des colonies révoltées de l'Amérique. Ses craintes, pour n'être pas sans quelque fondement, étaient absolument excessives. Il emplit les prisons de gens qu'il soupçonnait de conspiration, obligea le peuple à de fréquentes corvées, et agit en toutes choses comme si chaque citoyen eût été un soldat obligé de lui obéir. Il

(1) Consulter à ce sujet la précieuse collection de documents recueillis et annotés par M. l'abbé H.-A. Verreau, et publiée sous le titre : *Invasion du Canada*, ainsi que la notice biographique de Mgr Briand, dans l'ouvrage intitulé : *Les Evêques de Québec*, par Mgr Henri Tétu. Lire aussi les Notes de M. Faucher de Saint-Maurice sur le général Richard Montgomery (1893).

quitta Québec, au mois de novembre 1784, laissant provisoirement le gouvernement entre les mains du lieutenant-gouverneur Hamilton.

L'année même de son départ, le 5 mai 1784, Haldimand fit commencer au fort Saint-Louis l'érection d'un nouveau corps de logis destiné aux bals, levers et réceptions officielles du Château. Une des courtines du fort, construites en 1693 par Frontenac, servit de mur extérieur au rez-de chaussée de cet édifice.



Le vieux général helvétique gourmandait les maçons employés aux travaux des fondements de la bâtisse, s'emparait lui-même de leurs instruments et les intimidait au point de les rendre réellement mal habiles.

Le bâtiment fut inauguré plus de deux ans après son départ, le 18 janvier 1787, jour de la fête de la reine Charlotte,—lord Dorchester (Guy Carleton), revenu au pays en 1786, faisant les honneurs du nouvel édifice.

Les Anglais désignèrent d'abord ce bâtiment sous le nom de *New Building* ou *New Chateau Building*. Lorsqu'il servit de résidence aux gouverneurs, on l'appela Château Saint-Louis.

Le véritable château Saint-Louis fut réparé et haussé d'un étage de 1809 à 1812, et sa toiture reçut une couverture en fer blanc. Le

peuple commença alors à donner le nom de Château Neuf à l'antique édifice ainsi agrandi et rajeuni, et il appela Vieux Château le bâtiment de date beaucoup plus récente commencée par le général Haldimand.

Après l'incendie du château Saint-Louis, en 1834, le nom de l'édifice historique fut définitivement donné à l'autre château. (1)

Pour éviter la confusion, nous avons, dans un rapport officiel écrit en 1875, donné le nom de *Château Haldimand* à l'édifice commencé le 5 mai 1784, et M. James Le Moine, à qui nous avons communiqué ce document, a, lui-même, adopté cette appellation dans un ouvrage publié subséquemment.

M. James Thompson, qui fut pendant longtemps le directeur des travaux du gouvernement en ce pays, a noté, jour par jour, dans un cahier qui a été confié à la *Société Littéraire et Historique de Québec*, tout ce qui concernait l'érection du château Haldimand. Nous en extrayons les "entrées" suivantes, choisies parmi les dernières du manuscrit :

" 2 octobre 1786. Le peu qui reste à faire au nouvel édifice est remis à l'arrivée de Mylord Dorchester, autrefois le général Guy Carleton, qui est attendu de jour en jour.

" 30 octobre 1786. Lord Dorchester visite d'abord le Château St-Louis, puis le nouveau bâtiment, avec le directeur des travaux. Il admire l'intérieur du nouveau château, mais dit que l'extérieur a peu d'apparence.

" 31 octobre 1786. On commence de grandes réparations au château proprement dit (St-Louis), puis on travaille au nouveau bâtiment, à la bibliothèque.

" 3 janvier 1787. Le capitaine Mann intime aux ouvriers d'avoir à tenir la chambre dont on pose le parquet prête pour le lever de la fête de la naissance de la Reine, vu les inconvénients qu'il y aurait de recevoir une grande foule au Château le matin de ce jour.

" 18 janvier 1787. Jour de la fête de la Reine. On reçoit pour la première fois dans le nouveau château. Deux aides de camp et deux sergents ont été placés à la porte, afin d'empêcher les messieurs d'entrer avec des crampons aux pieds. Malgré cette précaution, un

(1) Frontenac avait fait construire deux corps de garde, l'un à droite et l'autre à gauche de la porte d'entrée du fort,—à l'intérieur. (Champigny pensait qu'un seul corps de garde était suffisant, mais il avait fini par céder devant le désir persistant de Frontenac). Haldimand dut faire démolir celui de droite (en entrant), pour établir la partie nord du nouveau château ; l'autre fut démolí vers 1814, et remplacé par un corps de garde construit à l'extérieur du fort, tout près de la Place d'Armes. Ce petit bâtiment, dont la façade était de forme elliptique et ornée de colonnes, fut démolí en 1854.

des visiteurs a laissé des marques de crampons sur le plus beau parquet peut-être de tout le Canada. La salle de réception n'était pas complètement terminée.

" 8 juillet 1787. Lord et Lady Dorchester visitent les chambres d'en haut.

" 15 août 1787. Le prince William Henry, (1) reçu d'abord au Château (Saint-Louis), se rend ensuite au nouvel édifice (*New Building*) où les officiers, le clergé et les notables lui souhaitent la bienvenue dans l'unique chambre complètement terminée.

" 21 août 1787. Demain, jour de la naissance du prince (William-Henry), il y aura bal au nouvel édifice. Tous les ouvriers sont à l'œuvre. J'ai reçu ordre de Lord Dorchester de faire construire une plate-forme sur le toit d'une bâtisse à voûte (*vaulted house*), originairement un magasin à poudre, (2) contigu à l'extrémité supérieure du nouvel édifice, afin que le prince et son entourage puissent de là voir le feu d'artifice.

" 21 septembre 1787. Le prince William-Henry visite le nouveau château.....

" 4 octobre 1787. Brillante compagnie au nouveau château (*New Building*). Feu d'artifice repris. (Il n'avait pas eu lieu à cause de la pluie). Réveillon dans les mansardes du nouvel édifice. (Idée de Lady Carleton). (3)

" 3 décembre 1787. Lord Dorchester et sa famille déménagent dans les mansardes du nouveau château."

A partir du mois de décembre 1787, l'antique château Saint-Louis fut occupé par des bureaux, et le gouverneur résida dans le château Haldimand. Décidément, " ceci " commençait à éclipser " cela " ; mais " cela " devait bientôt prendre sa revanche, et se revêtir d'une nouvelle splendeur.

M. Philippe Aubert de Gaspé raconte, dans ses *Mémoires*, un incident du bal donné au nouveau château, le 22 août 1787, en l'honneur du duc de Clarence. " Le prince William-Henry, dit-il, fut reçu à Québec avec la pompe et l'étiquette dues au fils de notre souveraine.....Il y eut, comme de droit, un grand bal au château Saint-Louis. On dînait alors à quatre heures ; le bal commença entre

(1) Duc de Clarence, plus tard Guillaume IV. Il débarqua à Québec le 14 août 1787.—E. G.

(2) Construit par M. de Denonville, d'après un plan de l'ingénieur Villeneuve, en 1685.—E. G.

(3) Lady Ann Carleton, sœur de Lady Dorchester et veuve d'un neveu du gouverneur. Elle n'aimait pas le monde, et obtint le privilège de demeurer quelque temps chez les Ursulines.

six et sept heures. Le jeune prince, après avoir dansé avec quelques-unes des dames les plus considérables, belles, laides ou indifférentes, s'émancipa un peu, et, s'affranchissant de l'étiquette qu'on voulait lui imposer, il choisit lui-même ses danseuses parmi les demoiselles les plus jolies de la réunion, au grand déplaisir de Lady Dorchester, qui s'écriait, de temps à autre : " Ce jeune homme n'a aucun égard pour les convenances. "



Le " Vieux château " ou " château Haldimand " à Québec. (1784-1892.)
d'après un dessin de M. George Saint-Michel.

" Le jeune marin, tout à son plaisir, n'avait fait aucune attention à un incident qui ne le frappa qu'entre onze heures et minuit. S'adressant alors à mon oncle Charles de Lanaudière, aide-de-camp de Lord Dorchester, il lui demanda si, dans la ville de Québec, les dames et les messieurs ne s'asseyaient que pour prendre leurs repas.

" —C'est, répliqua l'aide-de-camp, par respect pour Votre Altesse Royale que tout le monde reste debout en sa présence.

" —Alors, fit le Prince, dites leur que mon Altesse Royale les dispense de cette étiquette.

" L'aide-de-camp, après avoir consulté Lord et Lady Dorchester, proclama que Son Altesse Royale le duc de Clarence permettait aux dames de s'asseoir ; ce dont plusieurs, surtout les vieilles, avaient grand besoin. "

Le prince n'avait alors que vingt-deux ans.

Un autre membre de la famille royale d'Angleterre, le prince Edouard, duc de Kent, (qui devint plus tard le père de Sa Majesté la reine Victoria) arriva à Québec, avec son régiment, (le septième

des fusiliers royaux) au commencement du mois d'août de l'année 1791. Il se trouvait dans la capitale lorsque M. Hubert, curé de Québec, se noya dans le fleuve Saint-Laurent, en face de la Pointe-Lévy, le 21 mai 1792, et il se donna beaucoup de mal pour retrouver le corps de ce pasteur "chéri et aimant" — *dilectus et amans*, comme dit l'inscription qui lui est consacrée dans la basilique Notre-Dame de Québec. (1)

L'année 1792 marque une ère nouvelle dans la vie civile du peuple canadien,—l'inauguration de la constitution qui nous avait été accordée l'année précédente par le gouvernement de la Grande-Bretagne, et qui introduisait pour la première fois le régime parlementaire dans la colonie.

Le pays fut divisé en deux provinces : le Bas-Canada (160,000 habitants), capitale Québec, et le Haut-Canada (40,000 habitants), capitale York, aujourd'hui Toronto. Chaque province fut divisée en comtés ou circonscriptions électorales.

Le Conseil Législatif et l'Assemblée des représentants du peuple se réunirent à l'évêché de Québec (loué par le gouvernement depuis 1778), et la première session du premier parlement de la province du Bas-Canada fut ouverte par sir Alured Clarke, lieutenant-gouverneur, le 17 décembre 1792.

Le Conseil Exécutif siégea au Château.

Le nouveau régime ne dotait pas encore le Canada d'un gouvernement responsable ; mais la création de Chambres issues du suffrage populaire, dans les deux provinces, était un pas dans cette direction, et devait y conduire infailliblement.

(1) Une "loyale adresse" fut présentée au prince Edouard d'Angleterre par les "Représentants de la Province du Bas-Canada," à Québec, au mois de décembre 1793.

ERNEST GAGNON.

(A suivre.)

AVENTURES ET DANGERS DE MORT

FANTAISIE

Par L'ABBÉ F. X. BURQUE.

Les journaux sont-ils déjà surannés ? Ennuient-ils déjà le monde, après l'avoir inondé comme un déluge ? Ont-ils déjà répété assez de fois la même chose pour ne plus savoir où prendre du neuf ? On serait porté à le croire, en voyant les efforts si remarquables, les expédients si ingénieux d'une foule de publications, en Europe et en Amérique, pour créer de l'original à tout prix. Le moyen le plus *chic*, le plus *fin de siècle* qu'on a imaginé, c'est de lancer des espèces de concours pour la définition de certains mots, de certaines choses, pour l'appréciation de certains faits, de certaines circonstances, où quelquefois les lecteurs, sur invitation générale, d'autres fois les hommes les plus marquants, sur invitation particulière, sont appelés à faire connaître leur opinion.

On a demandé ce qu'il faut penser de l'usage de fumer ou de priser du tabac. On a demandé de quelle manière il est préférable de mourir. On a demandé s'il est à propos que les femmes jouissent du droit de vote, etc., etc.

Il faut avouer que ces sortes de concours ont eu un certain succès. Non pas qu'ils nous aient beaucoup instruits, car les questions ne sont guère plus avancées qu'elles n'étaient ; mais ils nous ont causé d'énormes surprises. A en croire les réponses, il y aurait quelque chose de bon dans l'usage du tabac ; la meilleure manière de mourir serait de s'éteindre avec le moins de souffrance possible ; enfin le beau sexe devrait voter !

Eh bien ! non, la femme ne doit pas voter, parce qu'elle ne doit pas déchoir. Sa sphère est trop haute, trop noble et trop délicate pour qu'elle puisse descendre, sans répugnance et sans éclaboussure, parmi la populace votante. Et d'ailleurs, on ne démontrera jamais la nécessité, pas même l'utilité de cette prétendue émancipation politique de la femme, autrement que par des sophismes.

Quant au tabac, la chose la plus sale, la plus dégoûtante du monde, un infect et traître poison, maintenant qu'il est bien connu, un *tolle* universel devrait être sa sentence de mort. Au lieu de cela, on

voit des hommes intelligents, de bonne société, affectant des habitudes de propreté, qui non seulement prennent sa défense, mais en usent librement eux-mêmes, et cela, jusqu'à table, après le café, ou jusqu'au salon, en présence des dames !

Pour ce qui est de mourir, on aurait pu espérer que quelques-uns, au moins, auraient répondu par cette boutade fort juste et fort spirituelle et qui vient naturellement à l'esprit de quiconque a un peu de foi, que la principale affaire n'est pas de finir subitement ou lentement, avec ou sans souffrance, mais bien en état de grâce, pour s'en aller avec espoir comparaître au tribunal du Souverain Juge. Eh bien ! non, pas un seul des opinants n'a eu cette belle pensée ; pas un n'a fait cette simple réflexion.

Voilà les surprises qui nous sont servies par les concours d'opinions : de véritables horreurs, quoi ! C'est ce qui explique le succès de l'expérience, la vogue du procédé nouveau. Affaire de curiosité, de sensation et d'étonnement.

Quoi qu'il en soit, puisque l'affaire est lancée et qu'elle peut avoir un bon effet, ne serait-ce que pour l'amusement des lecteurs, j'ose proposer un nouveau sujet de concours, savoir : que chacun fasse le récit des dangers de mort qu'il a courus pendant sa vie. Je suis sûr que les lecteurs y trouveront beaucoup d'intérêt et beaucoup d'émotions ; des émotions saines, salutaires et instructives, cette fois.

D'abord le sujet est neuf. C'est un champ tout à fait inexploité. Il est vrai que les journaux, dans leurs *faits divers* quotidiens, nous racontent une foule d'accidents où toute espèce de personnes sont exposées à toute espèce de dangers, et échappent à la mort par des chances extraordinaires ; mais on n'a encore jamais demandé à un homme de nous faire le récit de ses expériences personnelles. Ma thèse est celle-ci : que la plupart des personnes vivant en ce bas monde, au milieu d'innombrables casse-cou, se trouvent de temps à autre—plus ou moins souvent, selon les conditions d'existence—dans des circonstances tout à fait critiques, où leur vie est en danger et que les récits de ces différents dangers, faits par les auteurs mêmes des aventures, constituent de véritables petits drames, où rien ne manque pour exciter la crainte, la frayeur, l'horreur, la compassion et la pitié.

Voilà bien les sentiments que les romanciers cherchent à produire, en créant, à grands renforts d'imagination, des dangers factices, d'un réalisme aussi empoignant que possible, auxquels les héros échappent immanquablement. Un naufrage les jette au fond de la mer, et ils s'en sauvent. On les pend, et ils survivent. On les fusille,

comme Jacques, dans *Jacques et Marie*, et ils continuent leurs exploits. Mais pourquoi chercher dans les romans des situations dramatiques et des sensations qui se trouvent tous les jours dans la vie réelle ? Le réel est toujours souple comme une personne vivante ; la fiction est toujours raide comme un homme de paille. Et puis, dans la fiction, il y a cette sottise qu'on s'apitoie à tort, puisqu'il n'y a rien de vrai ; dans le réel, au contraire, on peut s'émouvoir sans ridicule, puisqu'on est en présence de la vérité pure et simple.

Voilà pour l'intérêt et l'émotion.

Quant au côté pratique et utile de la chose, il saute aux yeux. En effet, ces récits dramatiques seront évidemment des leçons de prudence, où le lecteur pourra mieux connaître les mille et une précautions qu'il faut prendre pour ne pas tomber en de semblables périls, ou pour être sauf, dans des circonstances plus ou moins analogues.

Ainsi, l'on me dira : le premier venu peut donc être un héros de roman ? Et je réponds : oui, sans nul doute, et mieux que cela. Car il y a une foule de personnes qui ont passé par de si graves dangers, sans y périr, qu'on ne trouverait nulle part, dans les élucubrations des romanciers, rien de plus tragique, de plus saisissant, de plus instructif.

Au moins, ajoutez-on, allez-vous commencer par vous-même ?— Très certainement, avec votre bienveillante permission. J'ouvrirai le concours par les propres dangers que j'ai courus et je me flatte qu'ils sont assez nombreux et extraordinaires pour mériter votre indulgence, quoique ma vie ait toujours été fort commune, des plus prosaïques, et toujours sur le terrain des vaches.

Oh ! je sais bien d'avance qu'en plusieurs occasions, on pourra me traiter d'imprudent, de sot, de téméraire. Mais je ne m'arrêterai pas à cet obstacle. J'y réponds tout de suite, une fois pour toutes. Maintenant que les dangers sont passés, je vois parfaitement ce que j'aurais dû faire : c'est la sagesse après coup. J'ose dire que c'est la sagesse la plus commune. Qui voudra me jeter la pierre ? Instruits par l'expérience, tous ceux qui ont couru en quelque sorte au devant des dangers savent bien, par la suite, s'en préserver, dans les mêmes circonstances. La plupart des accidents seraient évités, si l'on prenait chaque jour toutes les précautions voulues par la prudence. Mais c'est là le *tu autem*, en langage d'écolier, c'est-à-dire le point délicat. Sur ce terrain, il y a des fosses où trébuchent les plus clairvoyants. D'autres viendront après moi, qui n'auront pas été plus sages que moi.

Après cette rebuffade qui ne fait de mal à personne, *telum sine ictu*, j'entre en matière, ne sachant si je puis dire : *intentique ora tenebant*,

mais espérant, du moins, que l'esprit des lecteurs est favorablement disposé.

Je crois bon de vous dire que la première expérience dont je me souviens, je ne m'en souviens pas du tout. Affreuse antithèse, tant que vous voudrez : c'est cela. Mais écoutez, il faut s'entendre. Jene me souviens pas du fait, car je n'avais que neuf mois lorsque la chose est arrivée ; je me souviens seulement de ce qu'on m'a raconté sur ce fait, dès mon âge le plus tendre. Il paraît donc qu'à l'âge de neuf mois, je fus malade—de diphtérie ou de coqueluche, peu importe—si malade que j'en mourus. Du moins, on me crut mort. On me rabattit le drap blanc sur le nez, et l'on se mit en frais de m'en-sevelir. Deux heures après, je donnai signe de vie. On me soigna, je revins. Mais vous voyez que je courus là double danger : le premier, de mourir réellement pendant que je faisais le mort ; le deuxième, d'être enterré vivant. La première alternative était fort belle. J'aurais certes mieux fait de mourir, et c'est affaire au Bon Dieu si je n'ai pas eu cette chance. La deuxième alternative m'inspire une insurmontable horreur. On m'aurait donc enterré, le cœur me battant encore dans la poitrine ! Et je n'aurais pu revivre : j'étais si petit ! Je ne me serais pas tourné dans mon cercueil ; je ne me serais pas rongé les bras à la façon des adultes ; mais tout de même j'aurais étouffé misérablement là, tout seul, abandonné, sans secours, dans cette étroite, ténébreuse et inexorable prison ! Tout jeune, mon imagination était frappée d'épouvante à cette pensée. Et plus j'avance en âge, plus je me révolte à l'idée de descendre, vivant, dans les entrailles de la terre. Cet effroyable malheur arrive plus souvent qu'on ne pense. Les journaux nous en rapportent des exemples affreux de toutes les parties de l'univers. Vous me croirez si vous voulez, mais je vous affirme que j'ai mis une clause dans mon testament, enjoignant à ceux qui prendront soin de mes dépouilles mortelles, de ne m'enterrer qu'après le *jam fætet*, car c'est à peu près le seul signe de mort qui ne trompe jamais.

Et d'un.

A l'âge de cinq ans, étant à Contrecœur,—non pas précisément à contre cœur, mais à cœur joie,—chez mon aïeul paternel, on m'emmena, un jour, pêcher à la ligne parmi les joncs de l'île Bouchard. Nous restâmes assis dans le bac. L'eau était parfaitement calme, claire et limpide. On voyait le poisson se jouer parmi les herbes ; on le voyait rôder autour de l'hameçon ; on le voyait mordre, avaler l'appât, et partir comme un trait, pour se sauver. C'est alors qu'il fallait donner le coup de ligne et amener le sujet dans le bac. Mon grand-père et un ou deux de mes oncles, à mes côtés, étaient très adroits,

et ils en amenaient plusieurs. J'étais tout réjoui, émerveillé et fort excité. Enfin, voilà qu'un crapet empoigne ma ligne, et tire. Je tire, aussi moi, de toutes mes forces; je donne un coup si violent, que le poisson décrit un grand cercle au-dessus de ma tête, et retombe de l'autre côté et, perdant l'équilibre, je tombe moi-même dans le fleuve en poussant un grand cri. Je me débats, j'enfoncé; mais aussitôt la main vigoureuse de mon grand-père me saisit et me ramène dans le bac. J'avais bien failli me noyer. Depuis lors, je crois que j'ai toujours craint de mourir ainsi. Du moins, j'ai toujours eu peur de l'eau et je n'ai jamais pu trouver en moi le plus petit germe de vocation à l'état de navigateur.

Et de deux.

L'aventure suivante est encore une affaire de pêche; mais le danger, cette fois, au lieu d'être dans l'eau se trouve sur la ligne du chemin de fer. C'était à St-Hyacinthe, ma ville natale. J'avais alors quatorze ans. J'allais, avec une foule d'autres, enfants et jeunes gens, pêcher dans le ruisseau Perrault, (du nom du propriétaire,) de l'autre côté de la rivière Yamaska, vis-à-vis du collège. C'était une fameuse place de pêche. Fameuse, je n'ai jamais su pourquoi. La renommée voulait qu'on y prit de la carpe, de la barbotte et de l'anguille; la vérité est qu'on n'y prenait jamais rien, ou presque rien. Je suis porté à croire qu'on allait là surtout pour flâner sur le moelleux gazon du rivage, à l'ombre des ormes géants et superbes qui décoraient, et doivent décorer encore cet endroit. On disait cependant que la pêche du soir était plus favorable que celle du jour. Après être revenu bredouille tant de fois, je me décidai, un bon jour, à essayer de la pêche du soir. Pour pêcher à plusieurs lignes, j'emmenai deux de mes petits frères, l'un de douze ans, l'autre de dix. La nuit était sombre; pas une étoile au firmament, atmosphère saturée de vapeurs, apparence et menace de pluie: les conditions pour la pêche étaient splendides. On le vit bien, car ayant pêché pendant deux heures, à nous trois, nous primes une petite anguille de la grosseur du doigt et longue d'une vingtaine de pouces. Un fouet, comme on disait.

C'était mon premier bonheur dans ce ruisseau. Je m'en réjouissais mais fort médiocrement: le sujet était trop petit; et puis rien qu'un! Il en fallait un autre, au moins, pour retourner à la maison. Nous pêchâmes encore pendant deux heures. Ça ne mordit même pas. De guerre lasse, je dis à mes frères qu'il était temps de décamper, afin de traverser le pont du chemin de fer avant l'arrivée de l'express de nuit allant à Montréal. Nous voilà donc partis. Au moment de nous engager sur le pont, je regardai en

avant et en arrière, pour m'assurer qu'il ne venait aucun train. J'affirme que je regardai, surtout en arrière. Il me semblait que c'était à peu près l'heure de l'express. Je ne vis aucune lumière, ni d'un côté ni de l'autre.

Alors je marche, tenant mes petits frères, un de chaque main : et nous sautons de traverse en traverse. Vers le milieu du pont, par précaution, je m'arrête, et je regarde encore en arrière..... O Ciel ! que vois-je ?... la grosse lumière du fanal de la locomotive, qui semblait déjà être sur nous, tant la nuit était noire, et tant l'éclat du fanal tranchait dans les ténèbres. Impossible de se mettre à côté de la voie ; car l'espace, de chaque côté, est très étroit, très incliné, couvert en tôle, et fort glissant. Seul, j'aurais essayé ; mais avec mes petits frères, je n'y songeai point. Mon seul espoir de salut était dans une fuite précipitée. Mais là encore, il y avait un terrible danger, celui de perdre pied, et de tomber entre deux traverses. Un tel accident, en retardant notre course, pouvait causer notre mort, à tous trois. Alors je les empoigne plus solidement l'un et l'autre, et je leur dis ; " pour l'amour de Dieu, soyez fermes et ne trébuchez pas, car si un seul manque une traverse, nous sommes morts." Alors, nous détendîmes nos jarrets, et nous courûmes d'un cœur !.....

Quoique l'horrible fanal fût derrière moi, je l'avais dans les yeux et j'entendais déjà le bruit formidable du train qui venait comme l'éclair. " Prenez garde de tomber,.....prenez garde de tomber," répétais-je à tout instant. Nous avançons ; mais le train avançait plus vite que nous. Soudain, le bruit change d'intensité ; il est moins sourd, plus aigu, plus rapproché..... Mon Dieu ! voilà le train sur le pont !..... Allons-nous être écrasés ?..... Nous redoublons d'efforts. Par bonheur, pas un de nous ne trébuche. Enfin, voilà le bout. Je m'élançai de côté, entraînant mes deux frères ; et avec un horrible fracas, l'Express passe comme une flèche, comme une vision d'enfer, ou une chasse-galerie. L'instant d'après, il n'y a plus rien. Mais nous sommes là, tous trois, écrasés par terre, plus morts que vifs, tout tremblants d'émotion. Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure que nous sommes remis, et que nous trouvons assez de force pour continuer notre route. Nous allons, remerciant Dieu de nous avoir accordé la grâce de ne point tomber. Un seul faux pas, et c'en était fait de nous, puisque nous n'avons pas eu plus d'une seconde pour nous sauver. Anguille, lignes, tout avait disparu et aucun de nous n'aurait pu dire à quel moment précis nous avons lâché ces objets, pour ne plus penser qu'à notre salut.

Et de trois.

On pensera peut-être que ma frayeur suivante fut le fruit d'une escapade dans l'eau ou sur la glace, où, soit en me baignant, soit en patinant, j'ai été tout près de me noyer, car c'est là un accident si commun parmi les jeunes gens ! Mais point du tout. Mon père m'a toujours défendu d'aller me baigner dans la rivière ; j'avais naturellement peur de l'eau, ainsi j'appréciais les raisons de mon père, et je n'en étais que mieux disposé à lui obéir. Quant aux patins, j'en ai usé si peu et avec tant d'appréhension, que je ne me suis jamais aventuré près des mares, ni sur les glaces frêles.

Mais parlez-moi, par exemple, des armes à feu, des fusils, des carabines et des pistolets : voilà quel était mon divertissement, avec la chasse bien entendu. La chasse et le fusil, c'était tout un. J'étais là dans mon élément. Je n'avais aucune peur. A douze ans, je tirais déjà comme un expert, avec le grand fusil français de mon grand-père ; fusil à pierre, naturellement, lequel avait fait plus d'une campagne dans son jeune temps contre l'ennemi héréditaire, et en avait tué de ces Anglais ! J'adorais ce fusil là. Il tirait très juste. Mon grand-père m'avait enseigné à m'en servir. Je faisais honneur à ses leçons, et il était fier de moi. J'abattais mon écureuil ou mon oiseau à coup sûr, fût-il dans le faite des plus hauts arbres. Vous croyez qu'il m'est arrivé malheur avec mon fusil français ? Pardon. Il est bien vrai qu'un jour, en voulant le mettre à sa place, aux crochets du soliveau, je heurtai le chien contre une chaise, et le coup me partit presque dans la figure, à deux pouces de mon nez ; si bien que j'eus les yeux éblouis par la flamme, et le visage noirci par la poudre. Mais ce n'est pas là un accident. C'est plutôt un incident que je rappelle pour servir d'introduction à ce qui va suivre.

Mon temps de jeunesse était passé. J'étais prêtre au séminaire de St-Hyacinthe, et j'aimais toujours passionnément les armes à feu. Ayant vu, un jour, une annonce alléchante au sujet d'un fusil nouveau, le *Zoulou*, se chargeant par la culasse, donnant " parfaite satisfaction," et se vendant à " bas prix," je le fis venir. C'était une blague. Ça venait de Toronto. Aussitôt que j'eus mon fusil, rien de plus pressé, j'organise une partie de chasse, avec deux ou trois confrères, pour aller l'essayer au bois. Les perdrix et les lièvres ayant su, je suppose—mais je ne sais comment—que j'avais un *Zoulou* dans les mains et croyant qu'avec cette arme j'étais un foudre de guerre et en même temps un foudre de chasse, ne se montraient pas même de la plus minuscule façon. J'ai pensé, depuis, qu'il n'y en avait peut-être pas du tout.

“ Enfin, dis-je à mes camarades, un fusil, même un *Zoulou*, ça peut s'essayer sur un arbre, sur une souche, sur n'importe quoi, aussi bien que sur un lièvre ou une perdrix. Un blanc est aussitôt improvisé. Nous nous rangeons à distance. Au moment de tirer, je me mets en frais de politesse, et j'offre à chacun de mes confrères la gloire du premier coup. On me répond: “ à tout seigneur tout honneur ; le fusil vous appartient, c'est à vous de le faire valoir.” Ils avaient bon nez, les boingres ! Je ne me fais pas prier longtemps. J'étais si sûr que j'avais là un maître fusil ! Je me mets en position ; je regarde le but ; je vise un instant.....Pan ! le coup part, et me voilà tout aveuglé. Je n'ai plus rien dans les mains, et je m'aperçois que le sang me coule sur la figure. Le fusil avait fait explosion, et m'était tombé des mains. Un morceau de fer m'avait déchiré le front et faisait couler le sang. On s'empresse autour de moi, on a peur que je sois frappé à mort. Je réponds en riant, que ce n'est rien, que je suis seulement égratigné ; mais j'ajoute : “ quelle blague infernale que ce *Zoulou* ! Ça ne vaut pas le bassinet du fusil de mon grand-père !”

Alors, on s'aperçoit que ma casquette est en feu, car j'ai oublié de vous dire que c'était en hiver ; et nous étions là en raquettes sur la neige et avec casquettes de fourrure sur nos têtes. J'ôte mon bonnet précipitamment ; le poil grillait. J'éteignis le feu en le frottant avec de la neige. Les morceaux du fusil restèrent là. J'en fus quitte pour la perte de mon argent, et une autre demi-piastre que me coûta une pièce de peau de loutre à mon infortuné couvre-chef.

Et de quatre.

La fin tragique de mon *Zoulou* ne m'avait pas guéri de mon enthousiasme trop facile au sujet des annonces brillantes. A quelque temps de là, je fis venir un petit revolver, *The Little Giant*, un “ bijou,” très “ efficace” et à “ bon marché.” Je ne l'eus pas plus tôt dans les mains que je mis à en rire, en pleine salle de récréation, devant cinq ou six de mes confrères. Je prétendais que c'était un simple joujou inoffensif, bon tout au plus à tuer des mouches, en supposant toutefois qu'on pût les atteindre. Mes confrères soutenaient qu'un tel revolver, si petit qu'il fût, était capable de tuer un homme. Au fond, je pensais bien comme eux. Mais je badinais, et mes amis pensaient que je parlais sérieusement.

La discussion devint très animée. Les faits et les arguments pouvaient au plus dru. D'une parole à l'autre, j'en vins à dire que le plus sûr moyen de connaître la vérité, c'était de faire l'épreuve, en tirant réellement sur un homme !

Il n'y eut qu'un cri : "trouvez-vous un homme assez fou pour se mettre au blanc ?"—"Certainement, leur dis-je ; et c'est moi-même qui m'y mettrai. Non pas que je sois fou ; mais parce que je suis convaincu du caractère inoffensif de l'épreuve. Qui veut tirer sur moi ? Voici le revolver ; mais tirez au front, à bout portant, car en tirant à distance, il y aurait danger de m'atteindre à l'œil, la seule chose que je redoute. Acceptez-vous mon défi ? Pour moi je suis prêt."

"Si vous êtes assez téméraire pour laisser tirer sur vous, me répondit-on avec aigreur, bien sûr au moins, vous ne trouverez aucun homme assez fou pour consentir à cela." Mes adversaires étaient tous du même dire, et ils triomphaient, car ils pensaient bien, avec raison, que je n'avais pas la moindre intention de tirer sur moi-même.

A ce point de la discussion, j'eus la chance de pouvoir faire un clin d'œil à un de mes confrères, l'abbé C. P. Choquette, le savant professeur de physique, un signe compris de lui seul, non aperçu des autres, par lequel je lui disais qu'il devait se ranger de mon côté, que j'avais en vue une farce et une mystification. Aussitôt je m'écrie : "il y en a un parmi vous qui est assez brave pour tirer, parce qu'il a assez d'esprit pour comprendre qu'un pétard n'est pas un pistolet. Ce revolver est un simple pétard, je vous le dis, et je veux vous le prouver. M. Choquette, voulez-vous me tirer au front à bout portant ?"

"Puisque vous êtes si sûr de votre affaire, me dit-il, je tirerai bien ; mais je ne veux nullement être responsable des conséquences."—"Où voulez-vous que je tire ? Ici-même?"—"Non, allons dans la chapelle neuve."

Et nous voilà partis pour la chapelle neuve, alors en voie de construction, et dont l'intérieur était encore à l'état brut. Mais comme je parlais, en faisant des pieds de nez à mes confrères, je vis qu'une réaction subite venait de s'opérer. "Oh ! tout ça, c'est une blague, disaient-ils ; Choquette n'a pas plus envie de tirer que Burque de le laisser tirer sur lui. C'est pour nous en faire accroire." Ils savaient que le revolver était chargé ; mais ils pensaient que j'enlèverais les balles, ou que mon ami ne tirerait pas.

Ce qui se passa dans la chapelle, je le dirai dans quelques instants. Mon ami et moi, nous revînmes au bout de dix minutes. J'avais une blessure au front, et un filet de sang me descendait le long du nez jusque sur le menton. Mon ami avait un air demi-honteux, demi-joyeux ; l'air d'un homme qui a des remords pour

une mauvaise action. et qui est content que la chose n'ait pas tourné plus mal. C'en était assez pour faire croire qu'il avait tiré. Pour moi, j'étais triomphant. Je jubilais. Je m'écriai avec emphase, en montrant ma blessure, et en exhibant, d'une main, une balle aplatie, et de l'autre, le pistolet : "voyez, tas d'incrédules et de poltrons, voyez le plus gros mal que puisse faire ce petit monstre! Ne vous l'avais-je pas dit, que ça ne peut pas tuer un homme?"

Tous mes confrères devinrent pâles d'horreur en pensant qu'il était bien vrai que l'épreuve était faite à ce moment. Ils nous regardèrent sans doute, M. Choquette et moi, comme les deux plus grands imbéciles du monde. Mais ce qui les étonnait le plus, c'était que je n'eusse pas été tué. Je m'amusai longtemps de leur mystification. A la fin, je leur racontai ce qui suit :

Une fois dans la chapelle, M. Choquette me demande "qu'allons-nous faire?"—"Parbleu, que je lui dis, vous ne tirerez toujours pas sur moi, ni moi sur vous. Tirons sur les colonnes, Déchargeons nos cinq coups. Tirez, le premier, deux ou trois coups. Je tirerai le reste." Nous avisons la colonne en face de nous. Elle était de pruche, tout à fait brute. Nous disons en riant : "Nos petites balles ne lui feront toujours pas grand dommage." M. Choquette prend position et tire.

Au même instant, je pousse un cri, je me sens frappé au front, et j'entends le bruit d'une balle qui tombe par terre à mes pieds! Voici l'explication du mystère : je me tenais à côté de mon ami, un peu en arrière, faisant face, comme lui, à la colonne. Par un hasard tout à fait extraordinaire, la balle avait frappé sur un gros nœud de la colonne (on sait si un nœud de pruche est dur!) puis avait rebondi en arrière et m'avait frappé juste au front avec assez de force pour me déchirer la peau et faire couler le sang. Un peu plus bas, elle m'eût crevé l'œil, ou, si le revolver eût été de plus gros calibre, la blessure aurait sans doute été mortelle.

Et de cinq.

Il ne s'agit plus d'armes à feu Le danger suivant vint de mes jarrets, et d'une trop grande confiance en ma force. J'ai fait, cette fois-là, acte de vanité et de forfanterie et certes, j'aurais bien mérité de me casser les reins, ou de me briser la cervelle. J'en fus bien près; heureusement il n'en fut rien.

J'ai toujours été doué d'une grande force musculaire et d'une grande souplesse. Aujourd'hui encore, malgré mes 43 ans, et mes 225 livres, je pourrais donner un fier coup, et faire un fier saut. (Mais de grâce, ici, pas de calembour.) Je n'étais pas pour rien le fils de ma mère,—une femme qui soulevait un baril de farine au

bout de ses bras !—Je n'étais pas pour rien, surtout, le petits-fils de mon grand-père, le père de ma mère, le vieillard au grand fusil français dont j'ai parlé plus haut,—un homme qui, dans les dernières années de sa vie, ayant quatre-vingts ans passés, prenait encore une pipe de terre cuite par la tête—n'importe laquelle parmi toute une caisse—entre son index et son ponce, et la brisait net ! Quand il venait à la ville, on s'amuseait, dans les magasins, à lui faire casser des pipes. On avait beau choisir les plus dures, on n'en trouvait pas une qui fût à l'épreuve de ses doigts de fer. Vous qui riez, essayez donc de casser une pipe de cette manière. On voit bien que vous ne connaissez pas cette prouesse. Faites essayer même les hommes les plus forts que vous connaissez et vous aurez bientôt changé de sentiment et de physionomie.

Donc j'étais le fils de ma mère et le petit fils de mon grand-père : c'est tout dire. Je connaissais ma force et ma souplesse, j'en étais fier et quelquefois, à l'occasion, pour m'amuser, aimais à en donner des preuves. Un jour—c'était encore au séminaire de St-Hyacinthe—je me trouvais dans la salle de billard, avec plusieurs jeunes confrères de mon âge, pendant la récréation du matin. Un à-propos se présenta. Je déclarai à mes confrères que j'étais capable, sans aucun élan, de sauter à pieds joints sur l'entourage ou sur la table même du billard, à volonté, et d'arriver là ferme et debout. On ne me crut pas. J'étais pourtant sûr de mon fait, car j'avais déjà exécuté des sauts plus surprenants que celui-là. Je me trouvais, en ce moment, tout juste près du billard, et à bonne portée.

Alors, sans prévenir mes confrères, voulant les convaincre et les étonner tout à la fois, je me baisse, je bondis, et me voilà debout sur l'entourage du billard. Mais j'avais compté sans ma soutane. Je ne m'étais pas donné la peine de la relever ; je n'y avais pas même songé, tant ma résolution avait été subite. Ma soutane s'entortilla dans mes jambes et à peine avais-je accompli mon exploit, que je perdis l'équilibre. Je ne pus me maintenir et tout en battant l'air de mes bras pour résister, force me fut de retomber en arrière, tout de mon long.

Or c'était là un extrême danger ; car si j'eusse frappé d'abord le plancher avec ma tête, je m'assommais raide, du coup. Je courais encore le risque de me briser les reins. Heureusement l'instinct de la conversation me fit faire un effort de la tête et des épaules pour me redresser en tombant, ce qui fit que je tombai, ploc ! sur la partie la plus charnue de mon individu. Je me relevai un peu confus, mais du moins la vie sauve. Cependant vous pouvez croire que ça

m'avait ébranlé le corps. Je restai comme étourdi toute la journée, et les reins me firent mal pendant plusieurs jours.

Et de six.

Pour les autres expériences qu'il me reste à raconter, il faut changer de scène; il faut se transporter dans le Madawaska, partie la plus septentrionale de l'Etat du Maine, le long de la rivière St-Jean, partie toute française, qui a déjà appartenu au Canada et lui appartiendrait encore, si elle n'eût été sacrifiée par une lâche diplomatie et un infâme traité. La tradition, ici, est que les Américains ont enivré Lord Ashburton et lui ont arraché toutes les concessions qu'ils ont voulu, jusqu'à une immense lisière de terrain, au nord même de la rivière St-Jean, chose la plus absurde et la plus injuste qui se puisse se voir en fait de frontières.

Il faut, dis-je, venir à Fort Kent, où la divine Providence a fixé mon séjour, où je vis depuis douze ans dans un contentement paisible, dans une solitude que j'aime, dans le climat le plus salubre qui soit au monde, à proximité de lacs superbes, de splendides forêts, et entouré d'une immense mission à desservir.

Naturellement, il me fallut acquérir cheval et voiture en arrivant dans mon nouveau poste. Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il y a autant de danger dans les chevaux que dans les fusils. Un jour, je revenais d'une paroisse voisine, où j'étais allé voir un confrère. C'était en automne, mais on allait encore, comme on dit, en voiture roulante. Je rejoignis bientôt une énorme charge de marchandises qui allait au pas naturellement. Je fus longtemps sans voir aucune chance de passer à côté. Enfin, à un certain endroit, je crus trouver cette chance; j'en profitai. Mais c'était dans un champ et dans la déclivité d'une côte; tout à coup, au point où le terrain était le plus incliné, sans que j'aie jamais pu comprendre comment le choc s'est produit, soit qu'une roue se soit subitement enfoncée dans un trou, soit que mon cheval ait buté ou fait un bond de travers,—j'éprouvai un choc comme si j'eusse été tiré par devant, ou poussé par derrière et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, je culbutai en avant de ma voiture, pèle-mêle avec ma robe de fourrure. Je me trouvai pris entre le travail et une roue. Le cheval s'emportait pendant ce temps-là; je me débattis comme je pus; à la fin je tombai sur le sol, et deux roues de la voiture me passèrent sur le corps. Je me relevai sans trop de mal.

Et de sept.

Quelque temps après—c'était en hiver, vers le milieu du mois de Janvier—je m'en allais en carriole, visiter mon ami et confrère, Messire Jos. Pelletier, curé de St-Hilaire, N.-B., sur le côté nord de

la rivière St-Jean. Un dégel avait eu lieu quelques jours auparavant, accompagné de deux ou trois averses de pluie chaude ; ce qui avait fondu presque toute la neige. Il ne restait plus, dans les chemins comme dans les champs, qu'une mince couche de glace plus ou moins raboteuse, mais claire et brillante comme du cristal. Il ne faut pas demander si le chemin était dangereux. J'avançais doucement, presque toujours au pas, et avec beaucoup de précautions, tantôt au milieu, tantôt à gauche, tantôt à droite, partout où je voyais meilleure chance de stabilité pour la carriole et pour le cheval.

Malgré mes précautions, à tout instant, la carriole *baraudait*, c'est-à-dire glissait de travers, sur un côté ou sur l'autre. Enfin l'épreuve capitale arriva. A un certain endroit, le chemin était très incliné vers la rivière et avec cela, très étroit et extrêmement glissant. Pour comble d'infortune, du côté de la rivière, le terrain était coupé presque à pic, formant un abîme de 25 ou 30 pieds de profondeur. En apercevant ce casse-cou, j'eus peur et l'envie me prit de rebrousser chemin. Je m'avançai pourtant, prenant mes mesures de mon mieux pour passer heureusement.

Peine inutile. En plein vis-à-vis de l'abîme, voilà ma carriole qui se met à *barauder* ; l'élan est brusque et violent ; en un clin-d'œil, la carriole est déjà tournée dans une position perpendiculaire au chemin, à demi-suspendue sur l'abîme, et entraînant le cheval avec elle. Un instant de retard et j'étais perdu ; je dégringolais avec cheval et voiture par dessus moi. L'horreur me saisit. Il me sembla que mes cheveux se dressaient sur ma tête. Je poussai un cri terrible, pour faire sursauter mon cheval ; en même temps, je lui rabattis les *cordeaux* (les guides) sur le corps avec toute la force dont mes bras étaient capables. Le cheval, comme électrisé, fit un bond, et enleva la carriole : j'étais sauvé ; mais si mon cheval eût été mal ferré, ou si, par malheur, il n'eût pas obéi comme l'éclair au commandement, là encore, il est certain que j'aurais fini en marmelade.

Et de huit.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS

I Léon XIII et la république française.—II Encyclique aux évêques du Brésil.—III Le comte de Mun et ses détracteurs.—IV Exécution de Caserio. L'anarchie et ses remèdes.—V Guère Sino-japonaise.—VI Mgr Satolli et la tempérance. L'A. P. A.—VII Le monopole aux Etats-Unis.—VIII Les écoles de Manitoba et du Nord-Ouest.

Le service célébré à Saint-Jean de Latran pour M. Carnot a inspiré au *Journal des Débats* les réflexions suivantes :

“ L'Eglise, en cette occasion, témoignait du chemin qu'elle a fait dans l'ordre des idées nouvelles ; en honorant ainsi dans une basilique pontificale le représentant de la République française (il s'agit de M. Lefebvre de Béhaine, notre ambassadeur à Rome), elle consacrait une fois de plus, et d'une manière très solennelle, l'abandon de ses vieilles théories politiques ; elle reconnaissait, une fois de plus, l'avènement désormais incontesté du régime républicain.”

Voilà un langage que certaines de nos feuilles publiques canadiennes copient trop souvent ; aussi est-il bon de faire entendre la réplique de *La Vérité* de Paris sur ce sujet :

“ Il faut n'avoir jamais lu une des magistrales Encycliques de Léon XIII, celle par exemple du 16 février 1892, adressée à la France, ou quelques-uns des éloquents discours prononcés par Mgr Freppel du haut de la tribune française, pour lancer en l'air de pareilles affirmations. Encore une fois, l'Eglise n'a pas à abandonner de vieilles théories politiques, puisqu'elle a toujours laissé les Etats se gouverner comme ils l'entendaient, sans jamais leur avoir imposé telle ou telle forme qui lui aurait plu davantage. Le clergé français, marchant à la suite de l'épiscopat, tient souverainement à honneur de servir avec courage et fidélité sa patrie sous tous les régimes.

La République, il l'accepte présentement comme il a accepté l'Empire et la Royauté. Au lendemain du sacre de Napoléon I^{er} par Pie VII, on a peut-être affirmé hautement que l'Eglise, en ce jour, avait reconnu l'avènement désormais incontesté du régime impérial. Ce qui ne l'empêcha pas, dix ans après, de reconnaître Louis XVIII reprenant possession du trône de ses ancêtres. On ne sait ce qu'il adviendra de notre République. Croire qu'il est plus

prudent de l'accepter pour l'instant, c'est obéir à Léon XIII. Mais jamais le Souverain Pontife n'a eu la prétention de nous faire renoncer à nos légitimes espérances.

Les institutions humaines ne peuvent jamais se promettre une durée indéfinie. Seule l'Eglise a reçu de Jésus-Christ la promesse de vivre toujours. Sa mission à elle est d'indiquer aux sociétés de toutes les époques les remèdes aux maux dont elles souffrent. Que la République française obéisse aux enseignements de Léon XIII, qu'elle retranche de son code les lois impies et sectaires : alors seulement elle pourra se flatter de prolonger un peu son existence. Combattre contre l'Eglise, c'est se creuser une tombe, s'appelât-on Napoléon I^{er}."

* * *

Le Saint-Père a daigné adresser aux évêques du Brésil une encyclique dont les graves enseignements peuvent être lus avec profit par tous les catholiques, même au Canada.

Après avoir donné de précieuses instructions sur la formation du clergé et l'exercice du ministère sacré, Léon XIII ajoute :

" Les intérêts des fidèles ne sollicitent pas moins votre industrie.

" En cela, ce qui importe le plus, c'est que les enfants et les ignorants soient convenablement instruits des éléments de la sainte religion, grâce au zèle, toujours tenu en éveil, des curés. En outre, il faut, autant que les lois le permettent, établir des écoles pour l'instruction de la jeunesse, afin qu'elle ne soit pas obligée, au grand détriment de la foi et des bonnes mœurs, de fréquenter, comme cela arrive, des écoles et collèges, même hérétiques, où il n'est question de la religion catholique que, tout au plus, pour la calomnier. Ensuite, comme les esprits s'affermissent par les conseils et les exemples mutuels, et s'excitent davantage ainsi à agir vaillamment ou à souffrir pour la religion, vous mériterez d'autant plus du catholicisme et de la société, que vous conseillerez et aiderez davantage les laïques, surtout les jeunes gens, à former des associations chrétiennes. Ces sortes d'associations, Nous les avons maintes fois recommandées et louées ; car, non seulement elles ont pour objet de pourvoir aux intérêts religieux et à l'assistance plus générale des pauvres, mais elles contribuent aussi à restreindre l'action de ces sociétés qui, sous le nom trompeur de bienfaisance publique, conspirent grandement contre le bien de l'Eglise et de l'Etat.

“ Et n'oubliez pas non plus, Vénérables Frères, quelle influence en bien et ou en mal ont acquise, surtout en ces derniers temps, les journaux et autres publications analogues. Que ce ne soit donc pas le moindre souci des catholiques, de se servir de ces mêmes armes pour la défense du nom chrétien, sous la direction des évêques, toutefois, et sous la sauvegarde du respect dû au pouvoir civil. Enfin il faut que tous les catholiques se rappellent que ce qui intéresse le plus l'Eglise, c'est le choix des hommes appelés à siéger dans les assemblées législatives ; aussi est-il nécessaire, sans manquer aux lois civiles, que tous s'appliquent à faire élire par le suffrage universel des hommes qui unissent au souci de la chose publique un zèle éprouvé pour la religion. Et cela se fera d'autant mieux que chacun se montrera plus respectueux de l'autorité, suprême préposée à l'Etat, et que tous, d'un commun accord, mettront mieux en pratique ce que Nous avons depuis longtemps prescrit dans Notre lettre encyclique sur la Constitution des Etats.”

* * *

Nul n'ignore dans quel état de surexcitation violente se trouve M. Edouard Drumont depuis le dépôt de la loi de sûreté dont les dispositions lui ont paru assez menaçantes pour qu'il ait pris la résolution de s'expatrier, avant même qu'elle fût votée.

On sait, d'autre part, que sur l'appréciation de cette loi, les catholiques se sont divisés. Pendant que Mgr d'Hulst et M. l'abbé Lemire, avec la plupart des députés et sénateurs catholiques, votaient contre, par d'excellentes raisons, M. le comte A. de Mun et quelques autres députés votaient pour, par des raisons qu'ils jugeaient sans doute non moins bonnes.

En raison de cette attitude, M. Drumont a renouvelé ses attaques contre M. le comte de Mun avec une violence de termes qui, quels que pussent être ses griefs, dépassaient singulièrement la mesure.

Dans l'une de ces attaques virulentes, M. le comte de Mun était appelé “ l'orateur larmoyant du Cercle Montparnasse.” M. l'abbé Maignen, le directeur du cercle, en prit sujet d'écrire à la *Libre Parole* une lettre où, tout en proclamant les services rendus à la cause des cercles par l'éloquent député du Finistère, M. l'abbé Maignen ne ménageait pas à M. le comte de Mun les expressions d'un désaveu formel pour sa récente attitude. Bien qu'écrite d'un tout autre style que les articles de la *Libre Parole*, cette lettre, publiée favorablement dans ce journal, était elle-même très regrettable, et c'est ce qu'a jugé le supérieur de M. l'abbé Maignen, qui lui a retiré aussitôt la direction du cercle Montparnasse.

Cette mesure a rencontré l'approbation de tous les esprits modérés. Que les âmes vraiment chrétiennes se contentent de combattre les ennemis de Dieu. Certes, le champ est assez vaste, et il n'est pas nécessaire d'aller chercher des adversaires ailleurs pour disséminer ses forces et s'amoindrir en attaquant ceux qu'on devrait défendre.

Tous, sans exception, nous commettons des fautes, et dans tous les partis, même dans le meilleur, il y a assurément de nombreuses faiblesses à déplorer ; mais est-ce à nous à tirer sur nos troupes ? Est-ce le moment de discuter sur les imperfections des bons lorsqu'on voit les méchants attaquer avec la dernière violence, et surtout avec la plus perfide hypocrisie, Dieu, l'Eglise et la patrie ? Soyons donc plus chrétiens, et que les pauvres et les riches, les savants et les ignorants qui ont le bonheur d'être les disciples de Jésus-Christ, ne soient qu'un cœur et qu'une âme, pour faire triompher la cause de Dieu et de son Eglise.

* * *

Le trop fameux Caserio a été condamné à mort par la cour d'assise de Lyon.

Au prononcé de sa sentence, il a crié : Vive l'anarchie !

Espérons que, dans ses aveux des causes qui l'ont poussé au crime, on saura, au contraire, puiser les vrais moyens de détruire l'anarchie.

Dans ce sens, on ne fera rien sans le retour au respect des enseignements religieux.

Le jeune assassin a refusé jusqu'à la fin d'appeler de la juste sentence qui l'a frappé. Il a été exécuté le 16 août sans incident. Le misérable, insensible jusqu'au bout aux exhortations qui lui étaient faites, est mort après avoir repoussé les soins de l'aumônier, sans manifester le moindre repentir. Tremblant de peur, il a, au dernier moment, non sans grand effort, poussé le cri de : *Vive l'anarchie !*

Le jury de la Seine a acquitté vingt et un prévenus sur vingt-cinq accusés d'anarchisme. C'est là un grave échec pour le gouvernement, et cette première application de la nouvelle loi de sûreté publique démontre l'abus intolérable qu'on en peut faire.

Ce n'est pas encore cette mesure, plus menaçante pour la liberté des bons citoyens qu'elle ne paraît être efficace pour la répression du mal, qui pourra rendre la sécurité aux populations.

Monsieur le comte de Paris a dit excellemment que, pour mettre un terme à l'anarchie, il faudrait avoir le courage de revenir sur tout ce qui a été fait depuis quinze ans, d'arracher la France au joug des comités radicaux et des francs-maçons, de reconstituer une administration ferme et disciplinée, une magistrature inattaquable, enfin et surtout de faire rentrer Dieu dans l'école et dans les lois.

C'est un beau programme dont M. Casimir-Périer aurait tout intérêt à s'inspirer puisque, sans cesser de croire que seule la monarchie chrétienne peut le remplir pleinement, Monsieur le comte de Paris promet au président de la République le concours de ses amis, s'il veut travailler à son exécution.

M. Casimir-Périer comprendra-t-il ce qu'aurait de grand pour lui l'œuvre à laquelle il est publiquement convié? Se souviendra-t-il de la belle parole testamentaire par laquelle son aïeul avertissait les libéraux ses contemporains, de revenir au catholicisme, sous peine d'être perdus? Ses actes nous le diront avant longtemps.

Mais jusqu'ici son attitude et son langage, il faut le reconnaître, ne laissent guère espérer une semblable tentative.

* * *

La guerre commencée entre le Japon et la Chine se poursuit sérieusement, et les dépêches ne nous laissent rien ignorer des préparatifs considérables où les deux pays sont aujourd'hui engagés. Il importe peu en la matière de savoir si c'est pour échapper à des embarras intérieurs que le Japon se lance dans cette expédition de Corée. La guerre devait inévitablement éclater tôt ou tard entre les deux puissances asiatiques à propos de leurs vieilles rivalités coréennes,

Elle a éclaté. Elle peut prendre au premier jour des développements inattendus, car, même au fond de l'extrême-Orient, les puissances d'Europe ont des intérêts, des ambitions, qu'elles gardent jalousement. Nul n'ignore, par exemple, que l'Angleterre et la Russie s'intéressent particulièrement à tout ce qui se passe en Corée. La Russie, et c'est une ambition légitime, voudrait obtenir sur cette presque île bien placée un port où ses flottes pourraient aborder et évoluer sans crainte des glaces qui, en hiver, bloquent ses rivages sibériens. L'Angleterre, et c'est une question de prévoyance, ne veut point que la Russie obtienne cet avantage, qui la forcerait à accroître encore son budget maritime pour renforcer ses escadres dans le Pacifique. C'est là le gros point noir du conflit sino-japonais.

Jusqu'à présent, les puissances européennes restent sur le pied d'une stricte neutralité. Mais il n'y a point de véritable neutralité où il y a conflit d'intérêts et d'espérances. Déjà nous voyons le *Times* demander discrètement à la Chine—sous peine des plus grands malheurs—de prendre des officiers européens, des Anglais naturellement, pour mener une campagne heureuse contre le Japon. Que la Russie en fasse à peu près autant pour les Japonais, qu'elle y ajoute l'offre de quelques bons bateaux et la neutralité de la Baie de la Baie et de l'Eléphant sur les bords de la "mer bleue," édifiera singulièrement l'Europe.

Aussi les journaux anglais sont devenus subitement très graves. Ils ne déguisent guère leur sympathie pour la Chine et ils se montrent préoccupés de la supériorité de tactique et d'outillage que révèlent les premiers succès des Japonais. Et le *Standard* juge prudent de conseiller une entente cordiale entre Londres et Saint-Petersbourg. On n'aurait qu'à se mettre d'accord, qu'à envoyer une note commune à Yedo et à Pékin pour enjoindre aux uns et aux autres de retirer leurs troupes de la Corée et toute complication serait écartée. Oui, mais voilà ! C'est cet accord que nous ne verrons guère, ou bien nous en serons joliment surpris. Car, s'il avait été possible, la crise n'aurait pas éclaté.

* * *

Aux Etats-Unis, la grande question de la "tempérance" forme toujours une des principales préoccupations des sociétés religieuses, à quel qu'Eglise qu'elles appartiennent. Mgr Satolli approuve l'expulsion des débitants de liqueurs de toutes les sociétés catholiques. Cette décision a été amenée par une protestation de Mgr Watterson, de Columbus (Ohio). Pendant le carême, l'évêque, dans une lettre pastorale, s'est prononcé comme il suit :

Je retire mon approbation à toute société catholique du diocèse qui a pour président ou assistant à titre quelconque un débitant de liqueurs ; et je retire à telle société le rang et les privilèges de société catholique jusqu'à ce qu'un changement soit apporté à l'administration.

Personne de ceux qui sont engagés dans la fabrique ou la vente des liqueurs fortes, ne doit être admis parmi les membres.

Mgr Satolli a confirmé la protestation. "Le trafic des liqueurs, particulièrement conduit comme il l'est aux Etats, est la source de beaucoup de maux. L'évêque agit donc selon ses droits en le restreignant." Mgr Satolli a approuvé la lettre en question, et ratifié la décision prise par Mgr Watterson sur l'expulsion des marchands de liqueurs des sociétés catholiques.

Cette mesure a provoqué une protestation de la part d'un grand nombre de catholiques engagés dans le commerce des liqueurs aux Etats-Unis. A leurs représentations, Mgr Satolli a déclaré que l'on avait mal interprété ses intentions qui se bornent à appuyer l'autorité de l'évêque dans son diocèse. Il ne s'agit aucunement de rendre générale la mesure prise dans le diocèse de Columbus pour remédier à une situation particulière.

Certains catholiques américains se sont beaucoup émus de la propagande "anti-papiste" faite par l'American Protective Association". La clique susnommée fait acte d'un patriotisme bien peu éclairé, oubliant les préceptes du grand Washington : "J'espère que les Américains n'oublieront jamais la part patriotique que les catholiques ont prise dans la révolution et l'établissement de leur gouvernement, ni le grand auxiliaire qu'a été pour eux la France catholique". Selon eux, ce n'est pas être Américain que de reconnaître le pouvoir d'un Pape résidant à Rome. Et la dite presse, à grand renfort de calomnies et de citations habilement défigurées, parvient à effrayer certaines âmes naïves qui voient à délai plus ou moins éloigné, l'Amérique schismatique, ayant son Pape résidant à Brooklyn ou dans un faubourg de Chicago... Il est avéré que l'*American Protective Association*, d'importation britannique, a pour organes des feuilles dont les rédacteurs, d'origine étrangère, n'ont pas même la naturalisation américaine, et appartiennent à l'innombrable armée des écrivains chercheurs de fortune, remueurs de toutes les questions au fond desquelles ils espèrent trouver de l'or.

* * *

Aux Etats-Unis, les monopoleurs viennent de nouveau d'affirmer leur puissance, ou plutôt celle de l'argent.

Les réformes du tarif adoptées par la majorité démocratique de la chambre ont échoué au sénat.

C'est bien ce qui était arrivé déjà sous la première administration de M. Cleveland ; mais alors le public était préparé à ce résultat, la majorité du sénat étant restée républicaine. Cette fois, le parti démocrate était en majorité dans les deux chambres. On était donc en droit de s'attendre à voir enfin tenir les promesses démocratiques ; mais cela ne faisait pas l'affaire des monopoleurs, des *combine* et des *trusts* composées d'industriels ligués pour imposer à la masse du peuple américain des taxes exagérées sous forme de droits de douane excessifs, qui pèsent lourdement sur le consommateur, mais garantissent l'industrie contre toute concurrence

sérieuse et lui permettent de maintenir des prix factices, sources d'immenses bénéfices et d'enrichissement anormal pour les classes privilégiées, d'appauvrissement pour les artisans. Aussi ces exploiters ont-ils prévenu le danger qui les menaçait en achetant quelques sénateurs démocrates, ce qui leur a suffi pour s'assurer une majorité hostile au projet de loi.

La mesure adoptée par la chambre a été tellement mutilée au sénat, qu'elle est devenue une espèce de loi McKinley un peu mitigée. De guerre lasse, la chambre a fini par accepter les amendements du sénat, mais le président Cleveland, plus ferme, a refusé de signer le nouveau bill. Il s'est contenté de ne pas y opposer son veto, pour ne pas perdre le bénéfice des quelques maigres concessions obtenues, et de le laisser devenir loi par l'expiration du délai prescrit.

Il y a dans les moyens employés depuis trop longtemps aux Etats-Unis par le capital ligué contre les intérêts du peuple, un scandale gros de dangers et de menaces. Ces efforts tendent de plus en plus à diviser la nation américaine en deux camps, la ploutocratie et le prolétariat. Déjà le paupérisme s'étale chez nos voisins dans toute sa hideur et les déshérités de la fortune font entendre de menaçantes revendications.

Comme l'a fait judicieusement remarquer à ce sujet *La Croix du Canada* qui a succédé à *La croix de Montréal* en doublant son format : on se plaît à semer le vent chez nos voisins ; que l'on s'y prépare à récolter la tempête.

* * *

Au lendemain de la clôture des travaux parlementaires, le gouvernement fédéral a transmis aux administrations locales de Manitoba et du Territoire du Nord-Ouest, les réclamations de tout l'épiscopat canadien relativement aux écoles séparées, avec prière de prendre en considération ces réclamations et d'y faire droit *s'il y a lieu*. Comme on le voit, cette démarche n'est pas compromettante. Les gouvernements locaux n'ont encore rien répondu, mais leurs organes ont parlé pour eux, et leur langage se résume à ceci : mêlez-vous de vos affaires ; les nôtres ne vous regardent pas.

L'hon M. Laurier, chef du parti libéral vient de commencer une tournée politique dans Ontario, Manitoba et l'Ouest. Avant son départ, il a tenu à St-Lin une grande assemblée où il a exposé son programme. Certains journaux canadiens-français lui ont fait dire à cette occasion : " il est bien prouvé aujourd'hui que les écoles

publiques de Manitoba sont, en réalité, des écoles protestantes." Cette déclaration est très importante, M. Laurier ayant promis, en ce cas, de dénoncer cette odieuse injustice dans tout le pays, au risque même de ruiner son avenir politique:

Malheureusement la presse anglaise a nié que M. Laurier eût prononcé ces paroles et elle paraît avoir raison, car le chef libéral a fait depuis lors plusieurs discours dans la province voisine et il a glissé sur cette question, comme il l'avait fait jusqu'ici.

Les catholiques de Winnipeg, bien résolus à maintenir à tout prix leurs écoles catholiques attendent M. Laurier pour lui exposer leurs griefs. Espérons qu'il s'exprimera enfin nettement et explicitement sur cette question de première importance.



LES BASTONNAIS ⁽¹⁾

LIVRE III

LA TEMPÊTE ÉCLATE.

(Suite.)

—Un changement de résidence ? Rêvez-vous docteur ? Nous sommes enfermés dans cette malheureuse ville comme des moutons dans leur parc. Je suis sous le ban, je ne puis espérer aucune faveur. Tout le pays est abandonné ou parcouru par les soldats, et il faut que j'accompagne Pauline. Rien sur terre ne pourrait me séparer de mon enfant ; j'ai vécu pour elle et je mourrai avec elle. Mais, Docteur, elle ne mourra pas, dites-moi qu'elle ne mourra pas.

—Alors, il lui faut quitter Québec.

—Mais, Docteur ?

—Il le faut, c'est un cas de vie ou de mort. Un pénible silence s'ensuivit. M. Belmont pencha la tête qu'il cacha dans ses mains et gémit : “ Que faire, qui m'aidera, qui intercèdera pour moi ? ”

A ce moment même apparut soudainement le capitaine Bouchette ; sa présence fut une révélation.

Aussitôt qu'il le vit, M. Belmont se calma et en quelques mots lui exposa ses difficultés.

—Soyez tranquille, mon ami, dit Bouchette de la manière la plus cordiale, il ne peut y avoir aucun obstacle possible. Je vais de ce pas chez le gouverneur et il ne refusera pas ; c'est une question de compassion, et le général Carleton est le plus compatissant des hommes.

Avant qu'une heure se fût écoulée, Bouchette revenait avec la permission dûment signée et scellée. M. Belmont et sa fille avaient la permission de quitter la ville, la raison de leur départ étant pleinement exposée, et ils étaient recommandés aux bons offices des amis comme des ennemis.

Quand Pauline fut informée de cette mesure, elle se remit un peu et sourit de satisfaction, mais bientôt après elle retomba dans sa

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

torpeur habituelle. Le docteur, qui était là pour surveiller l'effet de la nouvelle ne fut pas très satisfait. Il avait espéré un succès plus marqué, et il fut sur le point de craindre que le secours ne fût venu trop tard. Il ordonna en conséquence de remettre le départ à quelques jours pour lui permettre d'administrer quelques stimulants et quelques reconstituants à sa débile patiente.

C'est durant cet intervalle critique que Zulma reçut une lettre de son frère Eugène répétant la rumeur courante que Pauline se mourait. Il ajouta néanmoins, qu'on allait faire un suprême effort pour la transporter hors de la ville.

XII

DANS LA FOURNAISE.

Après trois jours de bons soins, Pauline avait repris assez de forces pour pouvoir quitter son lit et s'asseoir dans un fauteuil. Elle déclara à son père et au médecin de la famille qu'elle se sentait assez forte pour entreprendre le voyage dès le lendemain matin. Toutefois, elle y mit une condition ; elle voulait voir Roderick Hardinge sans délai. Le jeune officier avait toujours été très fidèle dans ses attentions à son égard. Matin et soir, il allait prendre de ses nouvelles ; mais depuis dix ou douze jours, aucun étranger, pas même lui, n'avait été admis à sa chambre.

Quand Pauline fit connaître son désir, le docteur secoua la tête. M. Belmont, néanmoins, donna aussitôt sa permission.

— Vous le verrez, ma chérie. Je vais l'envoyer chercher immédiatement.

Hardinge était de service sur les remparts, mais il obtint une permission sans délai et il s'empressa de répondre à l'appel qui lui était fait. Pourquoi son cœur battait-il si vite pendant qu'il parcourait les rues en toute hâte ? Pourquoi sa main tremblait-elle lorsqu'il leva le marteau de la porte ? L'instinct de Roderick était fidèle comme celui de toutes les personnes à l'esprit droit et simple. Une ombre planait sur lui depuis plusieurs semaines et il la sentait maintenant s'étendre et s'épaissir jusqu'à produire les ténèbres dans son esprit. En dépit de lui-même, il avait au fond de l'âme un pressentiment sinistre. Tandis que la perspective de sa carrière militaire devenait de plus en plus brillante et que son succès était de jour en jour plus assuré, ce pressentiment lui disait que son sort personnel déclinait, et que les plus chères espérances de son cœur allaient s'abîmer dans le gouffre du désappointement. Il ne pouvait exprimer ce qu'il ressentait. Extérieurement, Pauline était toujours

la même envers lui, et pourtant un changement s'était produit en elle. Son amour s'était-il refroidi ? Avait-il changé d'objet ? Avait-il, lui même, fait quelque chose qui pût produire ce changement ? Ses sentiments politiques avaient-ils donc altéré en quelque manière sa conduite à l'égard de la jeune fille ? Avait-il suffisamment pris en considération la position anormale où elle se trouvait placée par l'attitude de son père durant la guerre ? Ou bien, les causes de ce changement étaient-elles plus profondes que tout cela ?... Et son esprit revenait à Cary, à Zulma, à mille petits incidents des semaines écoulées, incidents que son imagination surexcitée grossissait jusqu'à en faire des causes déterminantes du changement soupçonné.

Toutes ces pensées et bien d'autres encore avaient traversé son cerveau, avant qu'il n'eût atteint la maison de M. Belmont. Mais en montant l'escalier qui le conduisait en présence de Pauline, un grand espoir s'éleva dans son cœur et surmonta toutes ses appréhensions, de sorte qu'au moment d'entrer dans la chambre, il était à peu près dans le même état d'esprit que lors de ses visites ordinaires. Bienheureuse intervention de la Providence, qui accorde un dernier moment de bonheur avant que frappe le coup du destin !

Inutile de décrire cette pénible entrevue. La dissection du cœur n'a aucun résultat utile quand on n'en peut tirer la moindre consolation. Pauline eut la force de la supporter jusqu'au bout. Elle fut tendre aussi, et naturelle ; en un mot, elle fut elle-même jusqu'à la fin. Après avoir rappelé plusieurs incidents des anciens jours, n'omettant rien de ce qu'elle croyait devoir intéresser Roderick, elle en vint enfin à l'objet de leur entrevue.

— Savez-vous, Roddy, pourquoi je vous ai fait prier de venir ?

Il répondit qu'il avait appris son projet de départ, et que, tout en en regrettant profondément la cause, il ne pouvait que se réjouir de tout ce qui se faisait pour le recouvrement d'une santé qui lui était plus chère que la sienne propre.

Ces paroles allèrent droit au cœur de Pauline et le percèrent comme un poignard. La tête lui tourna et elle retomba sur le dossier de son fauteuil, dominée par l'émotion.

Quand elle eut surmonté ce moment de faiblesse, elle tendit la main au jeune homme en murmurant :

— Oui, Roddy, je vous ai fait appeler pour vous dire adieu, je m'en vais et nous ne nous reverrons plus jamais.

— Pauline !

— Je vais mourir. J'aurais aimé à fermer les yeux dans cette vieille maison paternelle ; pour l'amour de mon père, je veux bien partir et tenter de me reprendre à vivre ; mais, c'est inutile : je vais mourir.

—Chère Pauline, ne parlez pas ainsi. Votre cas n'est pas le moins du monde désespéré. Un changement d'air et de milieu vous ranimera. Tous deux, nous verrons encore de meilleurs jours, croyez-moi.

—Vous, peut-être, Roddy, et ce sera l'objet de ma dernière prière; mais non pas moi. Hélas ! pas moi !

Tout en retenant entre ses mains la main blanche et amaigrie de la malade, Hardinge se jeta à ses pieds en pleurant et la suppliant de retirer ces paroles de désolation.

Pauline se mit sur son séant et d'une voix qui tremblait étrangement, elle s'écria :

—Levez-vous, Roderick Hardinge. Ne vous agenouillez pas devant moi. Ce serait à moi de me prosterner devant vous. Je vous ai fait demander pour vous dire adieu ; mais ce n'est pas tout. Je n'ai pas voulu partir sans vous demander pardon.

—Me demander pardon, Pauline ? Mais, c'est du délire !

—Oui, vous demander pardon : Je vous ai été infidèle.

À ces mots, la pauvre jeune fille se laissa complètement abattre. Elle détourna la tête et éclata en sanglots.

Roderick se leva, la tête en feu. Avait-il bien entendu, ou bien était-il dans le délire ? Il fut bientôt rappelé à la réalité par une douce voix qui le priaît de s'asseoir et de tout entendre.

—Ça été plus fort que moi, Roddy. Tout cela s'est fait sans que j'en eusse conscience. Si j'avais su ce que je sais maintenant, cela ne serait pas arrivé. Ce n'est pas moi qui ai amené le concours des circonstances. Vous et moi avons tout fait pour le mieux ; mais la fatalité est venue.

Ce fut pour moi une terrible révélation. C'est un coup funeste porté à ma santé et à ma vie. Mais c'est ma faute tout de même. Votre conduite, du commencement à la fin, a été noble et vous n'avez pas mérité d'être ainsi traité. Je le répète : c'est entièrement ma faute. Je consens volontiers à l'expier. Je suis heureuse de mourir. Ma mort finira toutes ces angoisses. Adieu, Roddy. Un baiser d'adieu et votre pardon.

Tout étrange que cela puisse paraître, pendant ce discours qui résonnait comme la musique d'une harpe brisée, Roderick demeura parfaitement calme et froid. Il comprenait tout, maintenant, avec la perception la plus subtile. Le nuage obscur se dissipait et la lumière l'inondait. Cette lumière venait du ciel, car elle échauffait son âme et l'exaltait jusqu'à l'héroïsme.

—Pauline, dit-il du ton le plus doux, le spasme est passé, et je puis vous parler comme autrefois. Je serai court, car je vois que

l'effort que vous avez fait a épuisé vos forces. Vous avez été injuste envers vous-même et envers moi. Mon pardon, chère amie ? Vous n'avez pas à le demander. Vous ne m'avez fait aucun tort. Je n'avais aucun droit sur vous. Nous nous sommes connus pendant plusieurs années et nous nous sommes aimés ?

— Ah ! Roddy, ah ! beaucoup aimés ! Ces douces paroles murmurées à voix basse furent pour le jeune homme comme le murmure des eaux coulant sur les petits cailloux du ruisseau.

— Oui, beaucoup aimés Pauline. Mais l'amour ne nous appartient pas. Une volonté bien supérieure à la nôtre en dispose. Nous avons espéré que notre liaison se terminerait autrement—du moins, tel était mon espoir.

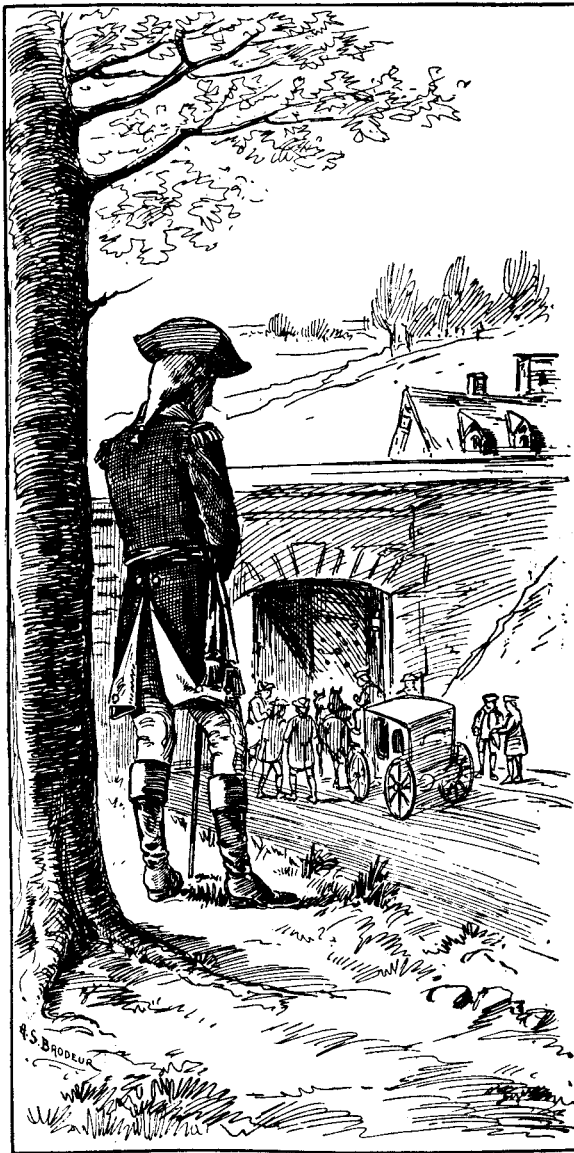
— Et le mien, Roddy.

— Mais puisque cela ne doit pas être, nous devons nous incliner devant la Puissance souveraine. L'homme n'est pas l'arbitre de sa destinée. Fausse envers moi, vous, Pauline ! Jamais cœur plus sincère que le vôtre n'a respiré l'air du ciel. Vous ne pourriez être fausse envers personne. Oh ! chère amie, retirez toutes ces expressions amères. Souvenez-vous de moi ; rappelez-vous votre vieil ami. Puisse la bénédiction divine vous accompagner. Allez dans une atmosphère plus libre, au milieu de scènes plus gaies, recouvrer votre santé et cette beauté que j'ai adorée. Adieu, Pauline, Adieu.

Elle ne l'entendit pas. Accablée par l'émotion et la fatigue, la pauvre enfant s'était laissée aller dans les régions du bienfaisant oubli. Il imprima sur son front un dernier baiser et sortit de la chambre. A la porte, il rencontra M. Belmont, dont il serra silencieusement la main. Il sortit alors et rentra dans le monde, homme nouveau et comme purifié par le feu.

Le lendemain matin, sur un talus élevé, de niveau avec la muraille d'enceinte et dominant la porte, Roderick Hardinge appuyé sur son sabre attendait l'arrivée de la voiture. Il ne voulait pas raviver le chagrin de Pauline, mais il n'avait pu résister au désir de la revoir une dernière fois. Bientôt le triste cortège de la malade s'arrêta au corps de garde pour les formalités exigées. Les amis qui avaient tenu à accompagner les voyageurs aussi loin que possible firent alors leurs adieux et la voiture s'engouffrant sous la grande voûte de la porte, tourna dans la vallée, laissant en arrière la vieille ville. Le bruit lugubre de la porte qui se refermait et des lourdes chaînes qui se tendaient de nouveau eut un écho sinistre dans le cœur de celle qui partait et de celui qui restait. Le beau passé s'évanouissait et quel avenir le remplacerait ? Un instant après, à un angle de la route, Pauline tourna la tête sur son coussin

et sa vue tomba sur Roderick. La vision fut brève, mais la pauvre jeune fille eut néanmoins le temps de se soulever sur son coude



et d'agiter faiblement son mouchoir blanc. Roderick vit ce signe d'adieu, et oubliant tout, dans l'enthousiasme du moment, il s'élança sur le bord du parapet. Il se serait précipité en face de mille bayonnettes menaçantes et se serait frayé un chemin à travers les rangs serrés des ennemis; mais, hélas! en regardant de nouveau, il vit que la voiture avait définitivement disparu dans les chemins sinueux de la vallée.

Trop tard, trop tard! s'écria-t-il. Partie! Elle est partie pour ne jamais revenir. Adieu à tous mes rêves de bonheur, à toutes mes espérances, à toutes mes aspirations. Il ne me reste qu'une consolation.

J'avais sa vie entre mes mains; en agissant comme je l'ai fait, je l'ai sauvée. Cette réflexion me soutiendra dans ma douleur.

Il se redressa alors, raffermi par la pensée de son dévouement et se dirigea d'un pas ferme vers le lieu où l'appelait le devoir.

XIII

A VALCARTIER.

Batoche, qui paraissait avoir le don d'ubiquité était venu là, juste hors de la portée des canons de la garnison, à la rencontre de la voiture. Quoique personne ne lui eût donné de renseignements, il connaissait tous les détails de l'arrivée de M. Belmont et il était là, à la portière de la voiture comme si la chose eût été la plus naturelle du monde. Après les salutations réciproques, le vieillard invita M. Belmont à se rendre à Montmorency.

—Ma cabane est petite, mais je l'ai rendue confortable, dit-il. Là, notre chère malade jouira de la solitude, de l'air pur, d'une vue magnifique. C'est justement ce qu'il lui faut.

—Non, Batoche, je vous remercie, répondit M. Belmont d'un ton résolu.

Le vieillard leva les yeux d'un air d'étonnement ; mais devinant sans doute le motif du refus, il n'insista point.

—Alors, allez à la Pointe-aux-Trembles. Zulma vous y invite de la manière la plus pressante. Si elle avait su que vous arriveriez aujourd'hui, elle vous ferait ici même et en ce moment cette invitation.

Ce fut alors au tour de Pauline à prendre la parole.

—Non, non ; pas là, dit-elle, en secouant la tête et en rougissant. Je suis très désireuse de voir Zulma. *Il faut* même que je la voie, mais non chez elle.

Encore une fois, Batoche s'abstint d'insister.

—Ma destination était Valcartier, reprit M. Belmont, et je ne vois aucune raison de changer d'avis. Pauline a besoin d'un repos absolu. Il faut qu'elle soit éloignée du bruit du monde. Valcartier répond à mes vues :—à quinze milles de la ville, au centre d'un paysage splendide. C'est là que nous irons.

—J'irai avec vous, dit Batoche.

Le long trajet, bien loin de fatiguer l'invalidé, la ranima un peu. Les routes étaient bonnes, la température devenait plus chaude à mesure que le jour s'avancait et la conversation du vieux solitaire était amusante au possible. Il jouait avec la situation en artiste consommé. Il aborda tous les sujets de conversation, sans éviter systématiquement la maladie de Pauline ni les noms de Zulma et de Cary, de peur que cette omission ne fit naître un soupçon, mais il eut soin de n'y toucher que rarement et incidemment, comme si c'étaient là des choses de la moindre impor-

tance. Le résultat de son stratagème fut de mettre Pauline dans un état d'esprit qui ressemblait à de la bonne humeur. Il la fit sourire légèrement à plusieurs de ses histoires et quand il la voyait retomber dans la torpeur causée soit par la débilité, soit par des pensées rétrospectives, il rappelait la lumière dans son regard et la couleur à ses joues par le récit de quelque aventure émouvante. Quand, après plusieurs relais, on arriva à Valcartier, Pauline fut assez forte pour descendre de la voiture avec l'aide de son père et de Batoche. On choisit une maison convenable, à une petite distance du hameau, et l'on fit tous les arrangements pour la commodité des nouveaux occupants. Batoche demeura deux jours avec eux, se faisant aimer davantage, s'il est possible, par ses attentions si bonnes et si intelligentes. Quand il fut sur le point de partir, Pauline lui dit :

—Ne dites à personne que je suis ici.

—Mais je croyais vous avoir entendu dire que vous désiriez voir Zulma ?

—Pas maintenant. Un peu plus tard.

—Fort bien. Je ne le dirai à personne. Je n'en ai jamais eu l'intention, du reste.

Et il sourit, de la manière étrange qui lui était habituelle, Pauline ne put s'empêcher de sourire un peu aussi, en voyant clairement que le vieux devin savait tout.

Batoche ne garda pas longtemps, néanmoins, ses manières enjouées, car une fois en route, il se tint à lui-même ce discours, tout en cheminant :

—Je n'ai pu insister sur le choix de Montmorency ou de la Pointe-aux-Trembles, mais Valcartier est une erreur. Pauline ne trouvera pas là ce qu'elle cherche. J'ai promis le silence et je tiendrai ma promesse. Certes, je n'ai pas l'intention de révéler sa retraite, car il n'appartient pas à un vieux bonhomme comme moi de me mêler des affaires des jeunes gens. Toutefois, il faut absolument que la solitude de Pauline soit découverte et je n'ai aucun doute qu'elle le soit. S'il n'en est pas ainsi, la pauvre enfant dépérira et mourra là aussi sûrement qu'elle l'aurait fait dans l'enceinte de Québec.

Ces prévisions s'accomplirent presque immédiatement. A peine Batoche avait-il quitté Valcartier, qu'un sentiment irrésistible d'isolement s'empara de Pauline. Le mieux que l'animation du voyage et la compagnie du vieux soldat avaient produit, disparut aussitôt. L'espoir de M. Belmont fit place à de nouvelles alarmes. Son anxiété augmenta surtout lorsqu'il découvrit qu'il n'y avait pas de

médecin dans le village. Il n'avait pas prévu le besoin de l'homme de l'art, son propre docteur lui ayant assuré que Pauline, à l'exception de quelques toniques et de reconstituants qu'il lui fournit, n'avait besoin d'autre traitement que le repos et le changement d'air. Dans sa détresse, M. Belmont appela un médecin sauvage de Lorette, village voisin, égal, lui assura-t-on, à tout autre membre de la profession, dans la province. Le Huron, après avoir visité la patiente, prit à part M. Belmont et lui dit en montrant le cœur :

— Le mal est là. Seul, le Grand Esprit peut le guérir.
Était-il donc décidé que la douce Pauline devait mourir ?

XIV

L'AMITIÉ PLUS FORTE QUE L'AMOUR.

Depuis que Zulma avait reçu la lettre de son frère lui apprenant l'état critique de Pauline, elle avait été dans une constante anxiété. Son inquiétude ne fut un peu calmée que lorsqu'elle apprit le projet de départ de la ville. L'intérêt que Cary Singleton portait à la jeune malade n'était pas moindre. Il était d'une autre nature, mais beaucoup plus profond. Quand, à la porte du manoir Sarpy, il avait entendu des lèvres de Zulma ces mots : " Pauline se meurt," il avait sauté en selle et s'était rendu au triple galop au camp, où il avait rencontré Batoche. Il l'avait chargé de rechercher tous les moyens de communiquer directement avec M. Belmont. Par l'intermédiaire du vieillard, il avait suivi chaque jour les phases de la maladie. Mais il fut grandement surpris et fort ennuyé de ce que Batoche ne lui avait pas appris que Pauline était sortie de Québec et de ce que le vieillard avait été deux jours absent sans l'en prévenir. Cary et Zulma s'entretenaient souvent de leur amie commune. Le jeune officier ouvrit son cœur sans réserve, n'ayant pas conscience qu'il eût rien à cacher et comptant implicitement sur Zulma comme la première personne au monde à laquelle il pût faire ses confidences et de laquelle il pût attendre de la sympathie. Cette simplicité, tout d'abord, parut très naturelle à Zulma, parce qu'elle-même était simple et avait toujours suivi les impulsions de son cœur, sans mélange d'égoïsme et sans soupçon de pénibles conséquences. Nonobstant la singulière conversation qui avait eu lieu entre eux sur les bords du St-Laurent, comme nous l'avons rapporté, leur confiance mutuelle ne s'était pas amoindrie le moins du monde, et tandis que Zulma ne craignait pas

un instant que Cary fût perdu pour elle, lui ne s'était jamais imaginé qu'une séparation, entre eux, fût au rang des choses possibles, sans aucune faute de sa part ou aucun moyen de la part de Zulma d'éviter le coup. Cette disposition d'esprit de Cary comme homme et comme soldat est aisément compréhensible. Les femmes attribuent aux hommes de la ruse et de l'artifice dans les affaires d'amour. Cette opinion n'est pas toujours exacte. Très souvent, ils sont naturels et cet égoïsme même qu'on leur attribue est le motif qui les entraîne, tête baissée, à la possession de l'objet désiré, sans tenir compte des obstacles possibles et positifs que l'instinct plus froid de la femme remarque généralement. L'état d'esprit de Zulma était plus singulier et il demande un mot d'explication. Si nous avons réussi à peindre ce caractère, le lecteur doit avoir une impression de noblesse exempte de toute trace de bassesse de sentiments, une impression de force de volonté capable de la plus sublime générosité.

Zulma était une enfant gâtée, mais ce défaut ne dégénérait jamais chez elle en stupidité. Personne ne comprenait mieux qu'elle la convenance relative des choses. Jamais une ombre d'hypocrisie ou la plus légère nuance de soupçon ne venait souiller son esprit. Son caractère était diaphane. Elle pouvait mettre un frein à ses pensées et à sa langue comme fort peu de personnes de son sexe, à son âge. Dans le tournoi de la conversation avec les hommes, elle savait manier aussi adroitement que personne les épées de la réticence ou de l'équivoque, mais le fond de sa nature était la vérité, la simplicité et l'honneur dégagés de tout artifice. Nos lectrices nous comprendront parfaitement quand nous leur dirons en un mot que Zulma n'était en aucune manière une coquette. Elle était toujours sincère, même dans son jeu de physionomie. Là était le secret de son pouvoir et de son ascendant.

Etant donné une telle nature, le lecteur sera disposé à accepter notre assertion qu'elle n'avait jamais supposé que les relations de Cary et de Pauline pussent l'émouvoir en rien. De jalousie, elle n'en avait point, en étant incapable ; mais quand même elle n'aurait pas été bien au-dessus de ce vice diabolique qui sévit surtout sur le sexe féminin, elle n'aurait pu en ressentir les atteintes en cette circonstance, car rien ne lui paraissait devoir exciter en elle un pareil sentiment. Aussi, quand Cary lui parla avec la plus grande anxiété de la maladie de Pauline, des craintes que lui en inspirait le résultat et de son désir de faire tout en son pouvoir pour détourner le coup qui la menaçait, elle partagea com-

plètement ses sentiments et accrut encore son chagrin par la chaleur de ses propres sympathies. Quand, ayant appris que Pauline était sortie de Québec, il déclara qu'il la suivrait à n'importe quelle distance, partout, pour essayer de la sauver, ce fut avec une cordialité toute spontanée que Zulma ajouta qu'elle l'accompagnerait et ferait tout ce qui était humainement possible pour ramener à la santé cette amie qui lui était si chère.

Il n'est donc pas étonnant qu'aussi bien que Cary, elle fût vexée du silence de Batoche sur le lieu de refuge de la malade. Durant trois longs jours, le vieillard fut inexorable. Ni les cajoleries de la jeune fille, ni le grave mécontentement du militaire ne purent l'émouvoir. Sa seule réponse était :

— Pauline ne veut voir que mademoiselle Sarpy et encore, pas maintenant..... plus tard.

— Mais je *veux* la voir, répliquait Cary avec impatience.

— Alors, trouvez-la, capitaine, répondait Batoche d'un ton railleur.

Leur anxiété mutuelle, néanmoins, était un peu soulagée par l'assurance que leur donnait leur vieil ami, que l'état de Pauline s'était amélioré.

Toutefois, cette situation ne pouvait pas durer. A la fin du troisième jour, le vieux soldat courut à Valcartier. Il fut si alarmé de la rechute qu'il constata, qu'il revint presque immédiatement. Cary devina aussitôt la vérité, à l'altération de ses traits.

— Batoche, je vous ordonne de me dire où elle est.

— Patience, capitaine, répondit le vieillard, avec un accent de peine et de compassion. Votre ordre est juste et sera exécuté. Vous avez le droit de voir Pauline et vous la verrez ; mais mademoiselle Zulma doit y aller la première. Vous irez ensuite. Je me hâte de me rendre à la Pointe-aux-Trembles.

Zulma ne se fit pas répéter l'appel. Elle ordonna aussitôt la calèche et, en compagnie de Batoche, elle se rendit immédiatement à Valcartier.

Quelle entrevue ! Jamais Zulma n'avait eu tant besoin de garder son sang-froid. Si elle avait obéi à son impulsion elle aurait rempli la maison de ses gémissements. Ce n'était pas Pauline, qui était là couchée devant ses yeux ; ce n'était que son ombre. Ce n'était pas la jeune fille pleine de vie et de gaieté, qu'elle avait connue. Le sceau de la mort apparaissait sur chacun de ses beaux traits. Elle se pencha tout doucement, appuya sa tête près du front de marbre qui reposait sur l'oreiller, passa ses bras autour du cou de Pauline et l'embrassa longuement et chaleureusement. Puis, toutes deux se firent leurs plus intimes confidences, presque bouche

à bouche, avec cette merveilleuse douceur qui est le don le plus divin que Dieu ait fait aux femmes. Pauline se sentit ranimée, en cette occasion. Elle était si heureuse de voir Zulma, elle qui avait désiré mourir seule et oubliée ! C'était presque, pour elle, l'aurore de la résurrection que d'avoir enfin auprès d'elle cette amie bien aimée. Tout fut passé en revue, tranquillement, graduellement, avec des interruptions causées par des larmes ou des baisers, mais si rapidement toutefois qu'une demi-heure s'était à peine écoulée, que Zulma avait pris une résolution héroïque.

Après avoir, d'un geste caressant, repoussé les cheveux humides égarés sur les tempes palpitantes de la malade, elle se leva sereine, majestueuse, le regard illuminé d'un éclair de détermination énergique et les traits empreints de la placidité de l'héroïsme. Elle sortit de la chambre et appela Batoche.

—Prenez ma calèche. Courez au camp et ramenez le capitaine Singleton sans délai. Dites lui qu'il faut qu'il voie Pauline avant le coucher du soleil, et que je le désire.

Le vieillard comprit et ne se fit pas répéter ses instructions.

—Bon, s'écria-t-il. Voilà une admirable jeune fille. Elle a tout compris au premier coup d'œil. Ce que je ne pouvais pas faire, elle l'a fait. Maintenant, Pauline est sauvée. Pauvre Pauline !

Durant trois heures, les deux amies demeurèrent en tête-à-tête, les mains dans les mains. Des paroles pleines d'ineffable tendresse furent prononcées. Il y eut des intervalles de silence non moins remplis de bonheur. Les yeux, comme les lèvres, parlaient un langage de parfaite intelligence mutuelle.

Le sujet de Zulma était l'espérance. Elle atteignit bientôt le point où elle repoussa l'idée de la mort et insista sur la nécessité de vivre pour leur bonheur mutuel. Non pas pour le salut de Pauline, mais pour sa propre tranquillité. Maintenant qu'elle savait tout, elle voyait qu'il fallait que la mort fût dépouillée de son aiguillon et que le tombeau renonçât à sa victoire.

Pauline consentait-elle ? Elle ne le disait pas—comment l'eût-elle osé, elle qui se mourait sans espoir ?—Mais dans ses yeux renfoncés se jouait une lueur fugitive qui semblait être un reflet du rayon de soleil désiré et attendu.

L'après-midi s'écoula doucement, paisiblement. Le soleil glissait derrière les arbres et les grandes ombres s'allongeaient sur la vallée, obscurcissant légèrement le jour tamisé par les petits carreaux de vitre. L'heure solennelle du crépuscule était arrivée. La cloche du village voisin sonnait, l'Angelus et Zulma était

agenouillée près du lit pour murmurer l'*Ave Maria*. Quand elle se leva, elle se tint immobile et écouta. On entendait le bruit des roues d'une voiture, à la porte.

—Entendez-vous ? dit-elle.

Pauline ouvrit de grands yeux égarés et ses traits s'altérèrent en un instant ; puis, se retournant rapidement, elle enfouit sa figure dans l'oreiller, en sanglottant convulsivement.

—Oh, Zulma, c'en est trop. Pourquoi avez-vous fait cela ? Cela ne doit pas être. Oh, laissez-moi mourir.

Elle essaya d'en dire plus long, mais ses larmes étouffèrent sa voix.

—C'est la volonté de Dieu ! murmura Zulma d'un ton calme et d'une voix claire, debout et les yeux au ciel, ayant dans le regard quelque chose d'inspiré.

La malade se retourna sur son oreiller, jeta sur son amie un regard chargé de gratitude et lui tendant la main, elle murmura :

—Le Ciel vous bénisse, ma chérie.

XV

L'HEURE DE TRISTESSE.

L'entrevue de Pauline et de Cary Singleton ne fut pas retardée d'un instant. Tous deux désiraient que Zulma fût présente, mais celle-ci imagina quelque prétexte nécessitant sa présence au dehors et sortit de la chambre. Sa figure rayonnait de résolution héroïque. Rencontrant Batoche dans le passage, près de l'entrée de la maison, elle se laissa tomber sur son épaule et pleura en silence.

—Courage, mademoiselle, dit le vieillard d'une voix pathétique. Vous avez été magnifique et vous aurez votre récompense ; courage !

—C'est passé, Batoche. Une faiblesse d'un moment, à laquelle je n'ai pu résister. Je suis plus heureuse maintenant qu'à aucun autre instant de ma vie.

Batoche la regarda avec admiration et murmura :

—Il n'y avait qu'un seul moyen de sauver sa vie.

—Un seul, et nous l'avons pris.

—Vous l'avez pris ; pas moi. Vous en avez tout le mérite et vous serez bénie en récompense de votre sacrifice.

Tous deux entrèrent ensuite dans la place où se tenait M. Belmont, auquel ils tinrent compagnie, tandis qu'il attendait avec résignation le résultat de la conférence qui avait lieu dans la chambre de la malade.

Nous ne donnerons pas les détails de cette entrevue. Qu'il

suffise de savoir qu'elle fut extrêmement consolante pour l'invalide et pénible au suprême degré pour le jeune officier. A la vue de la figure émaciée de la jeune fille, Cary perdit tout empire sur ses sentiments. Il ne se rappela qu'une chose : que cette moribonde lui avait sauvé la vie. Il ne vit qu'un devoir à accomplir : sauver la vie de sa bienfaitrice à n'importe quel sacrifice pour lui-même ou pour les autres. Les longues veilles de ces huit semaines chez M. Belmont lui revinrent à la mémoire ; l'attention infatigable, les tendres soins, les douces paroles de consolation et d'encouragement.....la maladie était le résultat de tout cela ; c'était assez.

Tout heureuse que fût Pauline d'entendre ses paroles de gratitude et ses déclarations de dévouement, elle ne dit rien qui pût l'autoriser à croire que tout cela pût avoir l'effet de rétablir sa santé et de lui relever le moral. La pauvre enfant tremblait à la pensée de l'alternative où elle était placée. Zulma, si près — un mur seulement la séparait d'elle. — Roderick, si loin — les remparts de Québec semblaient avoir disparu au-delà d'un horizon infini. — La mort était là, tout près. Pourquoi la fuir ? Pourquoi ne pas accueillir sa délivrance avec des bénédictions ?

Ce ne fut point par des paroles que Pauline communiqua ces pensées à Cary ; malgré toute sa résolution, elle en aurait été incapable ; mais il ne comprit que trop sa pensée, la violence de sa propre douleur lui faisant lire sur la figure souffrante de la malade les pensées secrètes qu'en temps ordinaire il n'aurait jamais pu pénétrer.

Mais, en dépit de tout cela, Pauline était heureuse de la seule présence de Cary. Par moments, elle prenait à peine garde à ce qu'il disait, tant elle trouvait de jouissance dans l'assurance qu'il était de nouveau à son côté. Si elle avait pu jouir indéfiniment de ce bonheur, sans qu'il fût besoin d'engagements ou de protestations, sans nécessité de rappeler le passé ou d'envisager l'avenir, elle aurait été heureuse et n'aurait demandé rien de plus. Ce rêve de passiveté tranquille était un fatal symptôme de l'écroulement complet de son énergie et de la dissolution prochaine de son être. Mais ce rêve lui-même devait être interrompu. Une heure s'était écoulée et les ténèbres avaient envahi la chambre, ce qui avertit Cary qu'il lui fallait retourner au camp.

Lorsqu'il annonça son départ à la malade, elle se lamenta à faire pitié et il lui fallut quelque temps avant qu'il pût la calmer. Elle ne voulut même accepter de consolation que lorsqu'il lui assura qu'il reviendrait auprès d'elle aussi tôt et aussi souvent qu'il pourrait s'arracher à son service militaire. Avant de la quitter, il se

pencha et, tout en lui pressant doucement la main, il lui donna sur le front un baiser respectueux. Il fit cette action naturellement et comme s'il eût accompli un devoir. Elle reçut ce gage d'affection sans surprise et comme si elle l'eût attendu. Ce fut le sceau de l'amour.

La calèche attendait à la porte; Cary y monta après avoir échangé quelques mots seulement avec M. Belmont et Zulma. Il était préoccupé et presque sombre. Batoche prit un siège à son côté et ils s'éloignèrent dans les ténèbres. Ils parcoururent presque les deux tiers de la route sans échanger une syllabe. Les étoiles, l'une après l'autre percèrent les ténèbres et apparurent comme autant de nymphes rieuses; la lune s'éleva gracieusement dans l'espace et les bruits sourds de la nuit se firent entendre de tous côtés.

Batoche était trop perspicace pour parler, mais ses yeux brillaient, tandis qu'il conduisait le cheval. Son compagnon était absorbé dans ses pensées. Finalement la brise fraîchissant les avertit qu'ils s'approchaient du vaste St-Laurent. Au-dessus de Québec flottait une pâle lueur causée par ses centaines de lumières, et les feux de bivouac de l'armée continentale apparaissaient çà et là dans le lointain. Ils arrivèrent à un endroit raboteux de la route, où le cheval dut être mis au pas.

—Batoche, dit Cary d'une voix rauque.

—Oui, capitaine, répondit son interlocuteur d'un ton calme.

—Nous touchons à la fin.

—Hélas!

—Vous voyez ces feux, là-bas? Ils seront bientôt éteints. La flotte anglaise arrive amenant des renforts et nous ne pouvons leur résister. Il nous faudra fuir. Mais avant de partir, j'espère que nous nous battons, et si nous nous battons, j'espère que je serai tué. Je suis las des désappointements et des défaites. Je voudrais mourir.

Ces paroles furent dites avec un tel accent de détresse que, pour une fois, Batoche fut jeté hors de ses gardes et ne put rien répondre. Pas un mot d'argument, pas une parole de consolation. Fouettant le cheval, qui prit le gallop le plus rapide, il murmura avec dépit :

—Vous ne mourrez pas, mais moi.....

XVI

LA GRANDE RETRAITE.

Quelques jours se passèrent, et l'on fut bientôt au mois de mai. Cary Singleton avait bien prévu les graves évènements qui allaient arriver. Une crise se produisit dans le siège de Québec. Depuis que la neige avait disparu, les Américains avaient montré quelque activité.

La canonnade sur la ville était devenue plus fréquente et, sur divers points, les assiégeants feignirent de vouloir escalader les remparts, avec des cordes et des échelles. Une goëlette armée nommée *Le Gaspé* qu'ils avaient capturée pendant l'automne fut préparée de manière à servir de brûlot. Elle devait descendre le courant à la dérive et détruire la flotille amarrée dans le Cul-de-sac, à l'extrémité est de la basse ville. On prépara aussi d'autres vaisseaux dans le même but. A neuf heures, le soir du 3 mai, eut lieu la tentative. L'un des brûlots parti de Lévis s'avança vers de Québec sans être molesté, la garnison le prenant pour un vaisseau ami. Les Américains croyaient déjà avoir réussi, lorsque le vaisseau fut hélé de la côte. N'ayant pas répondu, la grande batterie placée sur le cap ouvrit le feu sur lui. Se voyant découvert, l'équipage mit aussitôt le feu au combustible et laissa aller le bateau à la dérive, dans la direction du Cul-de-Sac. Un instant de plus le brûlot atteignait l'endroit désiré et les bateaux, avec la plus grande partie de la basse ville devenaient la proie des flammes. Mais la marée ayant commencé à descendre depuis une heure, le courant le refoula, malgré le vent du nord-est qui lui était favorable. Cet insuccès fut un terrible désappointement pour les Américains. C'était leur dernière ressource contre Québec. Si cette tentative eût réussi, l'armée devait attaquer la ville pendant la confusion que la conflagration produirait nécessairement et l'assaut aurait été terrible, car leurs échecs continuels les avaient réduits au désespoir et, du reste, ils savaient que c'était là leur dernière chance de réussite, avant l'arrivée de la flotte anglaise attendue de jour en jour.

J. LESPÉRANCE.

(A continuer)

A TRAVERS LES LIVRES

LA CITÉ CHRÉTIENNE AU XIX^e SIÈCLE, par le R. P. Dom Paul Benoît, chanoine régulier de l'Immaculée Conception, docteur en philosophie et en théologie.

Première partie : LES ERREURS MODERNES, 2 vol. in-8o.

Cet ouvrage, qui en est rendu à sa quatrième édition, a été honoré du bref pontifical ci-dessous, qui dispense de toute analyse et de toute appréciation.

LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Comme Notre plus grand désir est de voir les hommes instruits des sciences sacrées appliquer les forces de leur esprit à la défense de la vérité catholique, c'est avec une vive satisfaction que Nous avons accueilli le présent que vous Nous avez offert des deux volumes de l'ouvrage intitulé "*La Cité anti-chrétienne au XIX^e siècle*," accompagnés de votre lettre pleine de l'expression de votre dévouement. Le titre même de l'ouvrage et les parties que Nous en avons parcourues, Nous ont fait voir que vous vous proposez principalement de combattre certaines doctrines trompeuses, répandues aujourd'hui généralement et avec éclat pour séduire les esprits trop peu attentifs à discerner le péril, au grand dommage de la religion et des mœurs. Aussi votre travail, si digne d'éloges comme entrepris pour la défense de la vérité, reçoit un nouveau prix et un nouveau lustre de son opportunité dans les besoins des temps présents. Votre talent et le zèle que vous montrez dans la poursuite de dangereuses erreurs Nous donnent l'assurance que vous avez atteint avec un plein succès le but que vous vous êtes proposé. Nous avons donc la ferme confiance que vos livres ne seront pas moins agréables aux lecteurs par la clarté de l'exposition, qu'ils ne leur seront salutaires par la solide conviction qu'ils formeront en eux. C'est pourquoi Nous vous remercions à juste titre de votre présent, et, priant le Père des lumières de répandre en vous les dons de la sagesse céleste, afin que vous continuiez de combattre avec le même bonheur le bon combat, Nous vous donnons affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique que vous Nous avez demandée.

Donné à Saint-Pierre, le 20 avril, l'an 1887, dixième de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Une veuve millionnaire, par CH. D'HÉRICAULT.

Beaucoup de beauté, encore plus d'esprit, des rentes de cent mille francs, un titre de vicomtesse, tels sont les charmes de la très jeune veuve dont M. d'Héricault chante les exploits. A sa suite, naturellement, elle tient enchaînée une foule de soupirants ; elle en a cependant distingué quatre. Ce sont des badinages spirituels, amusants, drôles, avec tous ces prétendants, ma foi, d'assez belle prestance. Elle se croit aimée de celui-ci : il est le fiancé de sa belle-mère ; cet autre, qu'elle croit avoir terrassé à ses pieds, file le parfait amour avec sa belle-sœur ; ce qu'elle fait endurer, la capricieuse, à l'excellent Rosselles, est inouï ! Un peu moins de duels nous aurait plu davantage ; nous savons bien que dans les romans, on fait sempiternellement croiser le fer aux

rivaux. Quand on a le talent réel, incontestable de M. d'Héricault, on est certes capable d'inventer d'autres trucs. Au demeurant, cette promenade à travers les poursuivants de la jeune veuve est fort plaisante, et nous avons ri plus d'une fois en lisant cette fantaisie très enlevée.

Le Catéchisme du Sacré-Cœur de Jésus, ou manuel, sous forme de dialogue, des principales associations approuvées par l'Eglise en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, préparé par J. B. Nolin, S. J., directeur supérieur de l'Apostolat de la Prière pour les centres de langue française au Canada et aux Etats-Unis.

1 vol. in-8.

La première section comprenant 23 chapitres traite de la Sainte Ligue du Cœur de Jésus, appelé l'Apostolat de la Prière ;

La seconde, en 10 chapitres, de l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur ;

La troisième, en 10 chapitres, de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur.

Un appendice contient le cérémonial et les formules diverses. Cet ouvrage, depuis longtemps attendu, sera très précieux pour les nombreux affiliés aux associations en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

Directoire de l'enseignement religieux dans les maisons d'éducation : *Organisation, méthode, qualités du professeur, appendice bibliographique*, par l'abbé Ch. Dementhon, professeur de philosophie.—Fort volume in 12 pp. XVII-482, prix 4 fr., librairie Poussielgue, rue Cassette, Paris, 1894. *Collection de l'alliance des maisons d'éducation chrétienne.*

Nous recommandons tout spécialement à l'attention de nos lecteurs ce nouvel ouvrage qui nous paraît, à tous égards, digne d'obtenir en notre pays le succès dont la France, la Suisse et l'Italie ont marqué son apparition.

Composé par un ancien élève des Facultés catholiques de Lyon, dont l'autorité en la matière n'est pas contestable,—soumis au contrôle d'une expérience de longues années d'enseignement,—plus d'une fois discuté dans des congrès de spécialistes,—honoré enfin des suffrages les mieux motivés de l'élite des évêques et des publicistes en France, le *Directoire* de M. Dementhon se présente à nous avec les plus rares et les plus sérieuses garanties de valeur intrinsèque.

Aussi, est-ce avec une pleine confiance que nous le signalons au zèle de tous les prêtres et des laïques instruits qui s'intéressent au mouvement des sciences sacrées de notre temps, et veulent un guide aussi sûr qu'aimable pour étudier personnellement ou pour enseigner la religion, à quel degré que ce soit. Mais c'est surtout entre les mains des aumôniers et des professeurs que nous voudrions voir désormais cet ouvrage si suggestif, car il nous semble appelé à leur rendre les plus signalés services pour donner à l'enseignement de la religion cette importance, cet intérêt et cette efficacité qu'il devrait toujours avoir auprès de la jeunesse de nos écoles.

A notre avis, les hommes d'étude sauront particulièrement gré à M. l'abbé Dementhon du riche appendice bibliographique par lequel il a eu l'heureuse idée de compléter son travail : là, en effet, avec des références aussi précises que compétentes sur les meilleurs ouvrages de théologie, on trouvera une liste méthodique des publications les plus appréciées sur la Spiritualité, la Pédagogie, l'Histoire, la Législation canonique, l'Economie politique, les Dictionnaires et Revues catholiques, etc., en un mot, on y trouvera les éléments les plus essentiels pour former une excellente bibliothèque ecclésiastique contemporaine.

Ami lecteur, prenez et étudiez vous-même le *Directoire* : nous serions étonné qu'après un premier examen, vous ne donniez pas à ce livre une de ces places d'honneur que l'on aime à réserver aux ouvrages de fond, qui doivent être consultés plus souvent et médités à loisir.